



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3812 - Lundi 12 février 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 16**

- *Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 14*

- *Résultats provisoires des régions P. 16*

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 17 à 37**

- *Marchés de fournitures et services courants P. 17 à 28*

- *Marchés de travaux P. 29 à 32*

- *Marchés de prestations intellectuelles P. 33 à 37*

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 39 à 49**

- *Marchés de prestations intellectuelles P. 39 à 49*



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Demande de Prix N°2023-17/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 25/11/2023, relative à la prestation de service de restauration au profit de le RTB.
Financement : Budget de la RTB, exercice 2024 - Publication : Revue des Marchés Publics N°3780 du 28/12/2023 ;
Nombre de concurrents : trois (03) plis - Date de dépouillement : 10/01/2024.

Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés (en FCFA TTC)	Observations	Rang
Budgets prévisionnels : Minimum= 16 500 000 ; Bornes : 0,85M= 12 852 850 «M= 15 121 000 » 1,15M= 17 389 150 Maximum= 25 000 000 ; Bornes : 0,85M= 19 406 826 « M= 22 831 560 » 1,15M= 26 256 294				
FESTIN DU TERROIR	Min : 12 430 000 TTC Max : 21 945 000 TTC	Min : 12 980 000 Max : 19 470 000	Conforme Variation à la hausse de 4,42% du montant minimum et variation à la baisse de 11,28% du montant maximum due à une erreur de calcul à l'item 3.	1er
VISION BENI SERVICES Sarl	Min : 12 650 000 HTVA Max : 18 975 000 HTVA	Min : 13 915 000 Max: 20 872 500	Non conforme -Pièces administratives manquantes à l'ouverture des offres non fournies malgré la lettre N°2023-17/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 10/01/2024 portant pièces administratives à compléter ; - un seul échantillon de tenue d'un seul poste présenté au lieu d'un échantillon de tenue par poste requis conformément au 2ème tirt du NB du point 1 des critères de qualification (personnel) du dossier de la DPX ; -Absence de preuve de l'existence du restaurant (titre de propriété ou un contrat de bail) conformément à l'IC4 des données particulières de la PDX ; -Absence de proposition des trois variantes pour chaque repas conformément au 2ème tirt du NB du point 1 des spécifications techniques du dossier de la DPX.	-
WOURE SERVICES	Min : 13 125 200 TTC Max :19 687 800 TTC	Min : 13 125 200 Max :19 687 800	Conforme	2ème
Attributaire:	FESTIN DU TERROIR pour un montant minimum de douze millions neuf cent quatre-vingt mille (12 980 000) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-deux millions deux cent soixante-un mille deux cent cinquante (22 261 250) FCFA TTC après une augmentation respective de 250 unités et de 600 unités des quantités maximums des items 1 et 2 entrainant une variation de 14,34% du montant initial. Le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours au titre de l'année budgétaire 2024 comme délai contractuel.			

Résultats provisoires

RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Demande de Prix N°2023- 16/MCRP/SG/DG-RTB/PRM du 25/11/2023 relative à l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs au profit de le RTB. **Financement** : Budget de la RTB, exercice 2024 ; **Publication** : Revue des Marchés Publics N°3773 du 19/12/2023 ;

Nombre de concurrents : quatorze (14) ; **Date de dépouillement** : 28/12/2023.

Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés (en FCFA TTC)	Observations	Rang
LOT 1 : Budget prévisionnel= 9 250 000 ; Bornes : 0,85M =7 153 931 « M= 8 416 389 » 1,15M= 9 678 848				
JUNA	Min= 599 877 TTC Max= 7 198 519 TTC	Min= 605 777 Max= 7 269 319	Conforme variation de 0,98% des montants initiaux due à une erreur de calcul à l'item 37.	1er
HOUSOUTIGOUTA	Min 587 501 TTC Max= 7 050 009 TTC	Min= 585 910,12 Max= 7 030 921,44	Conforme -variation de 0,27% des montants initiaux due à des erreurs calcul aux items 6, 19 et 30 ; -Montant maximum anormalement bas.	-
CHIC DECOR	Min= 622 147 TTC Max= 7 336 019 TTC	Min= 617 435,00 Max= 7 409 220,00	Conforme variation de 0,99% des montants initiaux due à une erreur de calcul à l'item 30.	5ème
COUL PRESCOM	Min= 633 818 TTC Max= 7 476 076 TTC	Min= 629 106,38 Max= 6 512 850,46	Non conforme -variation de 12,88% des montants initiaux due à des erreurs de calcul aux items 30, 47 et 48, -Montant maximum anormalement bas.	-
SERPROCOM	Min= 614 713 TTC Max= 7 246 811 TTC	Min= 610 001,00 Max= 7 320 012,00	Conforme variation de 1,01% des montants initiaux due à des erreurs de calcul aux items 30, 47 et 48.	3ème
EKA SERVICE Sarl	Min= 613 276 TTC Max= 7 359 315 TTC	Min= 610 321,37 Max= 7 323 856,44	Conforme variation de 0,48% des montants initiaux due à des erreurs de calcul aux items 3 et 40.	4ème
EMERGENCE NET	Min= 621 600 HTVA Max= 7 459 200 HTVA	Min= 4 826 844,08 Max= 57 922 129,00	Non conforme -variation de 558,067% des montants initiaux due à des erreurs de calcul sur plusieurs items dont le 3, 8,9,12 à 18.	-
EEEN	Min= 541 328 HTVA Max= 6 495 940 HTVA	Min= 607 969,43 Max= 7 295 633,20	Conforme -variation de 4,82% des montants initiaux due à des erreurs de calcul aux items 6,19 et 30.	2ème
GUESDELA	Min= 510 621 HTVA Max= 6 127 450 HTVA	Min= 23 567 987,58 Max=282 815 851,00	Non conforme -variation de 3813,40% des montants initiaux due à des erreurs de calcul sur plusieurs items dont le 3, 8,9,12 à 18.	-
Attributaire:	Lot 1 : JUNA pour un montant mensuel de six cent cinq mille sept cent soixante-dix-sept mille (605 777) FCFA TTC et un montant annuel de sept millions deux cent soixante-neuf mille trois cent dix-neuf (7 269 319) FCFA TTC. Le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois au titre de l'année budgétaire 2024.			
LOT 2 : Budget prévisionnel= 5 500 000 ; Bornes : 0,85M = 4 245 553 « M= 4 994 768 » 1,15M= 5 743 983				
JUNA	Min= 356 968 TTC Max= 4 283 612 TTC	Min= 356 967,70 Max= 4 283 612,40	Conforme	1er
HOUSOUTIGOUTA	Min= 300 001 TTC Max= 3 600 003 TTC	Min= 295 208,86 Max= 3 542 506,32	Conforme -variation de 1,59% des montants initiaux due à des arrondis ; -Montant maximum anormalement bas.	-
CHIC DECOR	Min= 379 008 TTC Max= 4 476 509 TTC	Min= 379 805,03 Max= 4 557 660,32	Conforme -variation de 1,81% des montants initiaux due à des erreurs calcul de aux items 47 et 48.	5ème
COUL PRESCOM	Min= 368 129 TTC Max= 4 336 466 TTC	Min= 368 134,83 Max= 4 417 617,92	Conforme -variation de 1,87% des montants initiaux due à des erreurs de sommation et des arrondis.	4ème
SERPROCOM	Min= 358 340 TTC Max= 4 218 995 TTC	Min= 358 345,55 Max= 4 300 146,56	Conforme -variation de 1,92% des montants initiaux due à des erreurs de sommation et des arrondis.	2ème-
EKA SERVICE Sarl	Min= 359 998 TTC Max= 4 319 973 TTC	Min= 359 997,76 Max= 4 319 973,10	Conforme	3ème
EMERGENCE NET	Min = 329 175 HTVA Max= 3 950 100 HTVA	Min= 1 787 124,75 Max= 21 445 497,00	Non conforme -variation de 360,093% des montants initiaux due à des erreurs de calcul sur plusieurs items dont le 3, 8,13, 16, 18 et 19.	-
AB	Min= 304 771 HTVA Max= 3 652 450 HTVA	Min= 6 691 150,67 Max= 80 293 808,00	Non conforme -variation de 1763,012 % des montants initiaux due à des erreurs de calcul sur plusieurs items dont le 3, 6, 8 à 19.	-
Attributaire:	Lot 2 : JUNA pour un montant mensuel de trois cent cinquante-six mille neuf cent soixante-huit (356 968) FCFA TTC et un montant annuel de quatre millions deux cent quatre-vingt-trois mille six cent douze (4 283 612) FCFA TTC. Le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois au titre de l'année budgétaire 2024.			

Résultats provisoires

LOT 3 : Budget prévisionnel= 5 000 000 ; Bornes : 0,85M = 3 881 990,19 « M= 4 567 047,29 » 1,15M= 5 252 104,38				
HOUSOUTIGOUTA	Min = 291 685 TTC Max= 3 500 226 TTC	Min= 290 265,96 Max= 3 483 191,50	Non conforme -variation de 0,49% des montants initiaux due à des arrondis ; -Montant maximum anormalement bas.	-
CHIC DECOR	Min = 342 909 TTC Max= 4 006 793 TTC	Min= 328 735,41 Max= 3 944 824,96	Conforme -variation de 1,55% des montants initiaux due à des erreurs calcul sur les items 6 et 25.	2ème
COUL PRESCOM	Min= 338 562 TTC Max= 3 954 628 TTC	Min= 324 834,33 Max= 3 898 012,00	Conforme -variation de 1,43% des montants initiaux due à des erreurs calcul et d'arrondis sur les items 6, 25, 47 et 48.	1er
SERPROCOM	Min = 347 072 TTC Max= 4 056 750 TTC	Min= 332 898,45 Max= 3 994 781,44	Conforme -variation de 1,53% des montants initiaux due à des erreurs de calcul et d'arrondis sur les items 6, 25, 47 et 48.	3ème
EED	Min= 273 404 HTVA Max= 3 280 840 HTVA	Min= 355 606,77 Max= 4 267 281,20	Conforme -variation de 10,23% des montants initiaux due à des erreurs de calcul aux items 19, 47 et 48.	4ème
Attributaire:	Lot 3 : COUL PRESCOM pour un montant mensuel de trois cent vingt-quatre mille huit cent trente-quatre (324 834) FCFA TTC et un montant annuel de trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille douze (3 898 012) FCFA TTC. Le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois au titre de l'année budgétaire 2024.			
LOT 4 : Budget prévisionnel= 5 000 000 ; Bornes : 0,85M = 4 652 829 « M= 5 473 916 » 1,15M= 6 295 004				
BTS- BTP	Min = 383 500 TTC Max= 4 602 000 TTC	Min= 399 406 Max= 4 134 872	Non conforme -variation de 10,15% des montants initiaux due à des erreurs de calcul les items 6 et 17 ; -Montant maximum anormalement bas.	-
INFINI BURKINA	Min= 325 033 HTVA Max= 3 900 400 HTVA	Min= 394 454 Max= 4 733 452	Conforme -variation de 2,85% des montants initiaux due à des erreurs de calcul à l'items 39.	2ème
CHIC DECOR	Min= 412 528 TTC Max= 4 896 281 TTC	Min= 412 531,93 Max= 4 950 383,20	Conforme -variation de 1,11% des montants initiaux due à des erreurs calcul des arrondis aux items 47 et 48.	5ème
COUL PRESCOM	Min = 391 484 TTC Max= 4 643 751 TTC	Min= 394 260,81 Max= 4 731 129,76	Conforme -variation de 1,88% des montants initiaux due à des erreurs de calcul des arrondis aux items 2, 17 et 25.	1er
SERPROCOM	Min = 401 774 TTC Max= 4 767 227 TTC	Min= 403 115,53 Max= 4 837 386,40	Conforme -variation de 1,47% des montants initiaux due erreurs de calcul et d'arrondis aux items 25, 47 et 48.	4ème
EBEA PLUS Sarl	Min= 335 721 HTVA Max= 4 029 130 HTVA	Min= 396 197,78 Max= 4 754 373,40	Conforme	3ème
AB	Min= 327 050 HTVA Max= 3 924 964 HTVA	Min= 6 512 278,79 Max= 78 147 345,52	Non conforme -variation de 1587,31% des montants initiaux due à des erreurs calcul sur plusieurs items dont le 6, 8, 9, 12 à 16	-
EED	Min= 328 527 HTVA Max= 3 942 320 HTVA	Min= 387 661,47 Max= 4 651 937,60	Non conforme -Montant maximum anormalement bas.	-
Attributaire:	Lot 4 : COUL PRESCOM pour un montant mensuel de trois cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-un (394 261) FCFA TTC et un montant annuel de quatre millions sept cent trente-un mille cent trente (4 731 130) FCFA TTC. Le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois au titre de l'année budgétaire 2024.			
LOT 5 : Budget prévisionnel= 9 750 000 ; Bornes : 0,85M = 7 597 232 « M= 8 937 920 » 1,15M= 10 278 608				
BTS- BTP	Min= 612 644 TTC Max= 7 351 730 TTC	Min= 596 337 Max= 7 156 039	Conforme -variation de 2,67% des montants initiaux due à une erreur de calcul aux items 6, 17, 19 et 30 ; -Montant maximum anormalement bas.	-
INFINI BURKINA	Min = 524 543 HTVA Max= 6 294 520 HTVA	Min= 695 720 Max= 8 348 642	Conforme -variation de 12,40% des montants initiaux due à des erreurs de calcul et des arrondis aux items 39, 47 et 48.	7ème
JUNA	Min= 632 569 TTC Max= 7 590 822 TTC	Min= 638 469 Max= 7 661 622	Conforme -variation de 0,93% des montants initiaux due à des erreurs calcul à l'items 37.	1er
HOUSOUTIGOUTA	Min= 600 047 TTC Max= 7 200 559 TTC	Min= 593 773,76 Max= 7 125 285,10	Conforme -Variation de 1,05% des montants initiaux due à des erreurs calcul à l'item 1 ; -Montant maximum anormalement bas.	-
CHIC DECOR	Min= 674 879 TTC Max= 7 936 372 TTC	Min= 674 890 Max= 8 098 675	Conforme -variation de 2,05% des montants initiaux due à des erreurs calcul des arrondis aux items dont le 47 et 48.	6ème
COUL PRESCOM	Min= 650 496 TTC Max= 7 643 769 TTC	Min= 644 665,07 Max= 7 735 981	Conforme variation de 1,21% des montants initiaux due à des erreurs de calcul aux items 18 et 37 et des arrondis.	4ème
SERPROCOM	Min=662 241 TTC Max= 7 784 718 TTC	Min= 659 720,69 Max= 7 916 648,32	Conforme -variation de 1,70% des montants initiaux due à des erreurs calcul à l'item 37 et des arrondis.	5ème

Résultats provisoires

EKA SERVICE Sarl	Min=642 363 TTC Max= 7 708 352 TTC	Min= 643 306,64 Max= 7 719 679,72	Conforme -variation de 0,15% des montants initiaux due à des arrondis.	3ème
EMERGENCE NET	Min= 641 483 HTVA Max= 7 697 800 HTVA	Min= 5 954 457,00 Max= 71 453 484,00	Non conforme -variation de 686,64% des montants initiaux due à des erreurs de calcul sur plusieurs items dont le 3, 8, 9, 12 et 18.	-
EEEN	Min= 555 488 HTVA Max= 6 495 940 HTVA	Min= 642 968,23 Max= 7 715 618,80	Conforme -variation de 0,66% des montants initiaux due à des erreurs calcul des arrondis aux items 6, 19, 30, 47 et 28..	2ème
Attributaire:	Lot 5 : JUNA pour un montant mensuel de six cent trente-huit mille quatre cent soixante-neuf (638 469) FCFA TTC et un montant annuel de sept millions six cent soixante-un mille six cent vingt-deux (7 661 622) FCFA TTC. Le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois au titre de l'année budgétaire 2024.			

CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES

RECTIFICATIF DES RESULTATS PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°3795 DU JEUDI 18 JANVIER 2024, PAGE 3, SUITE AU RECOURS PREALABLE DU GROUPEMENT G.I.B.-C.A.C.I-B/EDITIONS EBURNIE PAR LETTRE N°2024-006/GIG/DG/MD/ZD/ON du 22/01/2024
Avis à manifestation d'intérêt n°2024-02/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 13/12/2023 pour l'édition de manuels scolaires et de leurs guides pédagogiques au profit du CENAMAFS

Financement : Budget CENAMAFS, exercice 2024 ; Références de publication des résultats : quotidien des marchés publics N°3795 du 18/01/2024 ; www.uemoa.int/sites/default/files/Opportunit%C3%A9%20d%27affaire/Synth%C3%A8se_AMI_Editions%20manuels_CENAMAFS.pdf; Date de dépouillement : 05 janvier 2024 ; Date de réexamen et de délibération : 01 février 2024 ; Nombre de propositions réexaminées : 01

Nom du Consultant	Domaine des activités	Nombre d'années d'expérience	Nombre de références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Observations
GROUPEMENT DEFI GRAPHIC SARL/ COLOR 36 SAS/ IMPRIMERIE MINUTE DIMENSSIONS SARL	Conforme	13	00	Absence de marchés analogues pertinents (des références de marchés joints mais n'ayant pas pour objet l'édition de manuels).
NIDAP IMPRIMERIE	Conforme	23	01	Objet de la lettre de soumission différent de l'objet du présent marché
GROUPEMENT G.I.B.-C.A.C.I-B/ EDITIONS EBURNIE	Conforme	22	05	Conforme

Consultant retenu : GROUPEMENT G.I.B.-C.A.C.I-B/ EDITIONS EBURNIE

Demande de proposition alléguée N°2024-01/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 23 janvier 2024 pour la couverture médiatique d'activités et diffusion de spots publicitaires au profit du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS)
Financement : Budget CENAMAFS, exercice 2024 - Référence de la publication de résultats de l'AMI : RMP N° 3789 du 10/01/2024 - Date de dépouillement : 02 février 2024 ; Date de délibération : 02 février 2024 ; Nombre de pli reçu : 02

Soumissionnaire	lots	Montants lus		Montants corrigés		Observations
		F CFA HTVA	F CFA TTC	F CFA HTVA	F CFA TTC	
CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION (CRAC)	1	5 080 000	5 994 400	-	-	Proposition disqualifiée pour pratique de collusion
	2	-	-	-	-	
GUIWORLEY PRODUCTIONS ET SERVICES (GPS) SARL	1	-	-	-	-	Proposition disqualifiée pour pratique de collusion
	2	4 520 000	5 333 600	-	-	
Attributaire	1	Infructueux pour pratique de collusion par les soumissionnaires au regard des dispositions de l'article 2, point 4 du décret n°2015-1260/PRES-TRANS/PM/MEF du 9 novembre 2015 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique				
	2					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

LES EDITIONS SIDWAYA

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°02-2024/ES/DG/SG/PRM DU 13 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE DIVERS CONSOMMABLES AU PROFIT DE L'IMPRIMERIE DES EDITIONS SIDWAYA;
 Date du dépouillement : **15 janvier 2024** ; Nombre de soumissionnaires : **04** ;
 Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2023 ;
 Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 3784-3785 des 03 et 04 janvier 2024.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Fourniture de plaques offset Speed Master					
PLANETE SERVICES	Min : 14 720 000 Max : 22 500 000	Min : 17 369 600 Max : 26 550 000	Min : 14 425 600 Max : 22 050 000	Min : 17 022 208 Max : 26 019 000	Non conforme aucun échantillon ni de prospectus n'a été fourni Après une remise de 02% sur le montant minimum et maximum total HT Hors enveloppe
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL (SLCGB)	Min : 9 400 000 Max : 14 005 000	Min : 11 092 000 Max : 16 525 000	Min : 9 400 000 Max : 14 005 000	Min : 11 092 000 Max : 16 525 000	Non conforme -incohérence entre les spécifications techniques proposées et les prospectus : les prospectus indiquent des plaques métalliques positives sans indication de format à la place des plaques offset speed master de forma 790x1030 et 605x745 demandés
EBAF	Min : 12 020 000 Max : 18 407 500	Min : 14 183 600 Max : 21 720 850	Min : 12 020 000 Max : 18 407 500	Min : 14 183 600 Max : 21 720 850	Non conforme -aucune spécification technique proposée ; -aucun échantillon fourni
ATTRIBUTAIRE					
Infuctueux pour absence d'offres conformes					
Lot 2 : Fournitures de calques A3 indéchirables, de scotch d'emballage GF, de révélateur plaque et de papier kraft etc.					
KOUBDI MULTI SERVICE	Min: 12 875 500 Max: 17 440 000	Min : 15 193 090 Max : 20 579 200	Min: 12 875 500 Max: 17 440 000	Min : 15 193 090 Max : 20 579 200	Conforme
PLANETE SERVICES	Min 14 430 000 Max : 19 475 000	Min: 17 027 400 Max : 22 980 500	Min : 14 141 400 Max : 19 085 500	Min : 16 686 852 Max : 22 520 890	Non conforme -Aucun échantillon ni de prospectus n'a été fourni -Remise de 02% sur le montant minimum et maximum total HT Hors enveloppe
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL (SLCGB)	Min : 12 500 000 Max : 17 400 000	Min : 14 750 000 Max : 20 532 000	Min : 12 500 000 Max : 17 400 000	Min : 14 750 000 Max : 20 532 000	Non conforme -Item1: incohérence entre les spécifications techniques proposées et les prospectus: les dimensions proposes dans les prospectus fournis sont différentes de ceux demandées; - Item 2, 3 et 4 : (aucun échantillon fourni)
EBAF	Min : 5 850 000 Max : 6 903 000	Min : 8 325 000 Max : 9 823 000	Min : 5 850 000 Max : 6 903 000	Min : 8 325 000 Max : 9 823 000	Non conforme -aucune spécification technique proposée ; -aucun échantillon fourni
ATTRIBUTAIRE	<p>KOUBDI MULTI SERVICE Pour un montant : -Minimum de douze millions huit cent soixante-quinze mille cinq cents (12 875 500) FCFA HT et quinze millions cent quatre-vingt-treize mille quatre-vingt-dix (15 193 090) F CFA TTC ; -Maximum de dix-sept millions quatre cent quarante mille (17 440 000) FCFA HT et vingt millions cinq cent soixante-dix-neuf mille deux cents (20 579 200) F CFA TTC</p> <p>Le délai de livraison est de vingt (20) jours l'ordre de commande de commencer les prestations.</p>				
Lot 3 : Fourniture d'encres offset primaires noir et couleur					
KOUBDI MULTI SERVICE	Min : 5 460 000 Max : 7 770 000	Min : 6 442 800 Max : 9 168 600	Min : 5 460 000 Max : 7 770 000	Min : 6 442 800 Max : 9 168 600	Conforme
PLANETE SERVICES	Min: 6 500 000 Max : 9 250 000	Min : 7 670 000 Max : 10 915 000	Min: 6 370 000 Max: 9 065 000	Min: 7 516 600 Max: 10 696 700	Non conforme -Aucun échantillon ni de prospectus n'a été fourni -items 2, 3 et 4 : la couleur de l'encre proposée est différente de celle demandée -Remise de 02% sur le montant minimum et maximum total HT
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL (SLCGB)	Min : 5 460 000 Max : 6 442 800	Min : 6 442 800 Max : 7 770 000	Min : 5 460 000 Max : 6 442 800	Min : 6 442 800 Max : 7 770 000	Non Conforme -les prospectus proposées ne portent aucune référence ni indication pour tous les items ; - marque proposée inexistante pour tous les items
ATTRIBUTAIRE	<p>KOUBDI MULTI SERVICE Pour un montant: -Minimum de cinq millions quatre cent soixante mille (5 460 000) FCFA HT et six millions quatre cent quarante-deux mille huit cents (6 442 800) F CFA TTC ;</p>				

Résultats provisoires

-Maximum de sept millions sept cent soixante-dix mille (7 770 000) FCFA HT et neuf millions cent soixante-huit mille six cents (9 168 600) F CFA TTC. Le délai de livraison est de vingt (20) jours l'ordre de commande de commencer les prestations.					
Lot 4 : fourniture de solution de lavage, d'alcool isopropylique, de solution de mouillage et de blanchets.					
KOUBDI MULTI SERVICE	Min : 13 960 000 Max : 19 850 000	Min : 16 472 800 Max : 23 423 000	Min : 13 960 000 Max : 19 850 000	Min : 16 472 800 Max : 23 423 000	Non conforme -item2 : Incohérence entre les spécifications techniques proposées et les prospectus : les prospectus indiquent des solutions hydro alcooliques pour la désinfection des mains à la place de l'alcool isopropylique demandé)
PLANETE SERVICES	Min : 16 475 000 Max : 23 350 000	Min : 19 440 500 Max : 27 553 000	Min : 16 145 500 Max : 22 883 000	Min : 19 051 690 Max : 27 001 940	Non conforme -Aucun échantillon ni de prospectus n'a été fourni -Remise de 02% sur le montant minimum et maximum total HT
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL (SLCGB)	Min : 13 790 000 Max : 19 852 000	Min : 16 272 200 Max : 23 393 500	Min : 13 790 000 Max : 19 852 000	Min : 16 272 200 Max : 23 393 500	Non conforme -item 1: spécifications techniques des prospectus proposées illisibles; -items 2: Incohérence entre les spécifications techniques proposées et les prospectus : les prospectus indiquent de l'alcool isopropylique de 99% à la place de l'alcool isopropylique de -89° C demandé ; -item 3: spécifications techniques des prospectus proposées illisibles ; -item 4 et 5: Incohérence entre les spécifications techniques proposées et les prospectus : aucune indication de marques sur les prospectus)
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour absence d'offres conformes				

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°03-2024/ES/DG/SG/PRM DU 20 DECEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGES AU PROFIT DE L'IMPRIMERIE DES EDITIONS SIDWAYA Date du dépouillement : 17 janvier 2024 ; Nombre de soumissionnaires : 03 Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2024. Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 3788 du 09/01/2024.					
Lot unique : acquisition de pièces de rechanges au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya					
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot unique : acquisition de pièces de rechanges au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya					
ELITE SOLUTION SARL	39 632 035	46 765 801	39 632 035	46 765 801	Conforme Hors enveloppe
HEMA SERVICES	23 070 000	27 222 600	23 070 000	27 222 600	Conforme 1^{er}
EKRAF MULTI-SERVICES	23 915 200	28 219 936	23 915 200	28 219 936	Conforme 2^{ème}
ATTRIBUTAIRE	HEMA SERVICES : Pour un montant de vingt-trois millions soixante-dix mille (23 070 000) FCFA HT et vingt-sept millions deux cent vingt-deux mille six cents (27 222 600) F CFA TTC ; Le délai de livraison est de trente (30) jours après l'ordre de service de commencer les livraisons.				

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES						
MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGES N°2023-010/AMI/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'ELABORATION DE TERMES DE REFERENCES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR L'OPPORTUNITE DE DEPLOYER DES RESEAUX DE COMMUNICATION AEROPORTES OU SPATIOPORTES AINSI QUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE AGENCE SPATIALE NATIONALE AU PROFIT DE L'ARCEP FINANCEMENT: Fonds propres ARCEP - Paru dans la revue des marchés n°3746 du 10 novembre 2023 Date d'ouverture et de délibération : 20/11/2023 et 26/01/2024						
NUMERO D'ORDRE	NOM DU SOUMISSONNAIRE	NATURE DES ACTIVITES DES CANDIDATS	REFERENCES DU CANDIDAT CONCERNANT L'EXECUTION DES MARCHES ANALOGUES	NOMBRE D'ANNEE D'EXPERIENCE	RANG	OBSERVATIONS
01	GROUPEMENT TRISAGION PROCESS / INTEGRALE OPTIMUM	CONFORME	00	26 ans d'expérience	-	Non retenu Pas de projet similaire
02	GROUPEMENT WSWD / IAMD	CONFORME	00	02 ans d'expérience	-	Non retenu Pas de projet similaire
03	NOVACOM SOLUTIONS	CONFORME	00	04 ans d'expérience	-	Non retenu Pas de projet similaire
QUALIFIE POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		Infructueux pour absence de candidature conforme				

Résultats provisoires

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2024-002/MSHP/SG/CNTS/DG/DMP DU 15 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE BOISSON SUCREE GAZEUSE AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS).

Nombre de lot : trois (03)

Date de publication de l'avis de demande de prix à commande : Quotidien n°3796 du vendredi 19 janvier 2024.

Date d'ouverture des plis : 26/01/2024 - Financement : Budget du CNTS, Exercice 2024

Lot 1 : Acquisition de boisson sucrée gazeuse au profit du Centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou (CRTS-O).

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA	Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
			HTVA	TTC		
			MIN :	MIN :		
			MAX :	MAX :		
1	GMS	19 143 631 TTC	16 223 416	19 143 631	Conforme	2 ^{ème}
		25 521 134 TTC	21 628 080	25 521 134		
2	CBCO	19 541 779 TTC	16 560 830	19 541 779	Conforme	7 ^{ème}
		26 051 922 TTC	22 077 900	26 051 922		
3	TRESOR DU FASO	16 109 797 HTVA	16 109 797	19 009 560	Non conforme Offre anormalement basse (E=32 500 000 ; M=29 852 370 ; Borne inférieure=25 374 514 ; Borne supérieure=34 330 225)	Non classé
		21 476 610 HTVA	21 476 610	25 342 400		
4	ACD	19 220 548 TTC	17 559 300	20 719 974	Non conforme Propose une TVA de 10% au lieu de 18% ; Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		25 623 675 TTC	23 409 000	27 622 620		
5	GANDA SERVICE	16 491 970 HTVA	16 491 970	19 460 525	Conforme	6 ^{ème}
		21 986 100 HTVA	21 986 100	25 943 598		
6	TIKNEERE SARL	16 464 426 HTVA	16 464 426	19 428 023	Conforme	5 ^{ème}
		21 949 380 HTVA	21 949 380	25 900 268		
7	FCGS	20 719 974 TTC	17 559 300	20 719 974	Conforme	10 ^{ème}
		27 622 620 TTC	23 409 000	27 622 620		
8	PASI	16 371 465 HTVA	16 371 465	19 318 329	Conforme	4 ^{ème}
		21 825 450 HTVA	21 825 450	25 754 031		
9	AGO	18 282 330 TTC	15 493 500	18 282 330	Non conforme Offre anormalement basse (E=32 500 000 ; M=29 852 370 ; Borne inférieure=25 374 514 ; Borne supérieure=34 330 225)	Non classé
		24 372 900 TTC	20 655 000	24 372 900		
10	ERJF	19 907 426 TTC	16 870 700	19 907 426	Conforme	8 ^{ème}
		26 539 380 TTC	22 491 000	26 539 380		
11	WIIBGA CONSORTIUM	16 525 400 HTVA	16 526 400	19 501 152	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		22 032 000 HTVA	22 032 000	25 997 760		
12	MS	16 182 100 HTVA	16 182 100	19 094 878	Conforme	1 ^{er}
		21 573 000 HTVA	21 573 000	25 456 140		
13	K2S	17 215 000 HTVA	16 870 700	19 907 426	Conforme Propose une remise 2%	8 ^{ème} ex
		22 950 000 HTVA	22 491 000	26 539 380		
14	BHD	16 130 455 HTVA	16 130 455	19 033 937	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		21 504 150 HTVA	21 504 150	25 374 897		
15	PAROS	19 094 878 TTC	16 182 100	19 094 878	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		25 456 140 TTC	21 573 000	25 456 140		
16	PREDIUM DB	15 063 125 HTVA	15 063 125	17 774 488	Non conforme Offre anormalement basse (E=32 500 000 ; M=29 852 370 ; Borne inférieure=25 374 514 ; Borne supérieure=34 330 225)	Non classé
		20 081 250 HTVA	20 081 250	23 695 875		
17	PLANETTE SERVICE	22 345 070 TTC	16 474 755	19 440 211	Non conforme Propose une remise 13% ; Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures sauf l'ASF.	Non classé
		29 789 100 TTC	21 963 150	25 916 517		
18	HEMA SERVICE	16 870 700 HTVA	16 870 700	19 907 426	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		22 491 000 HTVA	22 491 000	26 539 380		
19	SUNRISE COMPANY	18 688 604 TTC	15 837 800	18 688 604	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		24 914 520 TTC	21 114 000	24 914 520		
20	BKC	16 354 250 HTVA	16 354 250	19 298 015	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		21 802 500 HTVA	21 802 500	25 726 950		
21	ESI	20 658 000 HTVA	17 765 880	20 963 738	Conforme Propose une remise de 14%	11 ^{ème}
		27 540 000 HTVA	23 684 400	27 947 592		
22	BATRACOR	19 237 074 TTC	16 302 605	19 237 074	Conforme	3 ^{ème}
		25 645 707 TTC	21 733 650	25 645 707		
23	SPORT CENTER SARL	16 182 100 HTVA	16 182 100	19 094 878	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		21 573 000 HTVA	21 573 000	25 456 140		
24	BTT	16 653 791 HTVA	16 653 791	19 651 473	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		22 201 830 HTVA	22 201 830	26 198 159		
Attributaire		MS pour un montant minimum HTVA de seize millions cent quatre-vingt-deux mille cent (16 182 100) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt un millions cinq cent soixante-treize mille (21 573 000) francs CFA. Avec une augmentation des quantités maximales de 4590 paquets de 12 à 5278 paquets de 12 ; le montant maximum HTVA				

Résultats provisoires

après ajustement s'élève à vingt-quatre millions huit cent six mille six cent (24 806 600) francs CFA soit une augmentation de 14,99%. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution sera de vingt et un (21) jours pour chaque commande.						
Lot 2 : Acquisition de boisson sucrée gazeuse au profit du Centre régional de transfusion sanguine de Bobo-Dioulasso (CRTS-Bobo-DSSO).						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA	Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
			HTVA	TTC		
			MIN :	MIN :		
			MAX :	MAX :		
1	GMS	17 643 938 TTC	14 952 490	17 643 938	Conforme	1 ^{er}
		23 523 400 TTC	19 935 085	23 523 400		
2	CBCO	18 075 193 TTC	15 317 960	18 075 193	Conforme	5 ^{ème}
		24 098 361 TTC	20 422 340	24 098 361		
3	TRESOR DU FASO	14 936 600 HTVA	14 936 600	17 625 188	Non conforme Offre anormalement basse (E=30 000 000 ; M=27 644 435 ; Borne inférieur=23 497 770 ; Borne supérieur=31 791 100)	Non classé
		19 913 900 HTVA	19 913 900	23 498 402		
4	ACD	17 828 580 TTC	16 128 350	19 031 453	Non conforme Propose une TVA de 10% au lieu de 18% ; Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		23 769 570 TTC	21 502 775	25 373 275		
5	GANDA SERVICE	15 206 730 HTVA	15 206 730	17 943 941	Conforme	3 ^{ème}
		20 274 045 HTVA	20 274 045	23 923 373		
6	TIKNEERE SARL	15 197 196 HTVA	15 197 196	17 932 691	Conforme	2 ^{ème}
		20 261 334 HTVA	20 261 334	23 908 374		
7	FCGS	18 693 949 TTC	15 842 330	18 693 949	Conforme	7 ^{ème}
		24 923 305 TTC	21 121 445	24 923 305		
8	PASI	16 271 360 HTVA	16 271 360	19 200 205	Conforme	9 ^{ème}
		21 693 440 HTVA	21 693 440	25 598 259		
9	AGO	16 875 180 TTC	14 301 000	16 875 180	Non conforme Offre anormalement basse (E=30 000 000 ; M=27 644 435 ; Borne inférieur=23 497 770 ; Borne supérieur=31 791 100)	Non classé
		22 498 470 TTC	19 066 500	22 498 470		
10	ERJF	18 750 200 TTC	15 890 000	18 750 200	Conforme	8 ^{ème}
		24 998 300 TTC	21 185 000	24 998 300		
11	K2S	15 731 100 HTVA	15 416 478	18 191 444	Conforme Propose une remise de 2%	6 ^{ème}
		20 973 150 HTVA	20 553 687	24 253 351		
12	BHD	15 000 160 HTVA	15 000 160	17 700 189	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		19 998 640 HTVA	19 998 640	23 598 395		
13	PAROS	17 625 188 TTC	14 936 600	17 625 188	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		23 498 402 TTC	19 913 900	23 498 402		
14	PLANETTE SERVICE	20 625 220 TTC	15 294 125	18 047 068	Non conforme Propose une remise 12,5% ; Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures sauf l'ASF.	Non classé
		27 498 130 TTC	20 390 563	24 060 864		
15	HEMA SERVICE	16 048 900 HTVA	16 048 900	18 937 702	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		21 396 850 HTVA	21 396 850	25 248 283		
16	SUNRISE COMPANY	17 250 184 TTC	14 618 800	17 250 184	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		22 998 436 TTC	19 490 200	22 998 436		
17	BKC	15 127 280 HTVA	15 127 280	17 850 190	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		20 168 120 HTVA	20 168 120	23 798 382		
18	RACHI-SERVICE	15 254 400 HTVA	15 254 400	18 000 192	Conforme	4 ^{ème}
		20 337 600 HTVA	20 337 600	23 998 368		
19	BTT	16 207 800 HTVA	16 207 800	19 125 204	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		21 608 700 HTVA	21 608 700	25 498 266		
20	SALAMATA NEGOCE	17 796 800 HTVA	17 796 800	21 000 224	Non conforme Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	Non classé
		23 727 200 HTVA	23 727 200	27 998 096		
Attributaire GMS pour un montant minimum HTVA de quatorze millions neuf cent cinquante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix (14 952 490) francs CFA soit dix-sept millions six cent quarante-trois mille neuf cent trente-huit (17 643 938) francs CFA TTC et un montant maximum HTVA de dix-neuf millions neuf cent trente-cinq mille quatre-vingt-cinq (19 935 085) francs CFA soit vingt-trois millions cinq cent vingt-trois mille quatre cent (23 523 400) francs CFA TTC. Avec une augmentation des quantités maximales de 4237 paquets de 12 à 4872 paquets de 12 ; le montant maximum TTC après ajustement s'élève à vingt-sept millions quarante-huit mille huit cent cinquante-sept (27 048 857) francs CFA soit une augmentation de 14,99%. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution sera de vingt et un (21) jours pour chaque commande.						
Lot 3 : Acquisition de boisson sucrée gazeuse au profit du Centre régional de transfusion sanguine de Koudougou (CRTS-KDG).						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA	Montant corrigé FCFA		Observations	Classement
			HTVA	TTC		
			MIN :	MIN :		
			MAX :	MAX :		
1	CBCO	12 021 344 TTC	10 187 580	12 021 344	Conforme	4 ^{ème}
		16 028 459 TTC	13 583 440	16 028 459		
2	TRESOR DU FASO	9 914 358 HTVA	9 914 358	11 698 942	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
		13 219 144 HTVA	13 219 144	15 598 590		

Résultats provisoires

					(E=20 000 000 ; M=18 437 921 ; Borne inférieure=15 672 233 ; Borne supérieure=21 203 609)	
3	ACD	11 998 470 TTC	10 907 700	12 871 086	Non conforme	Non classé
		15 997 960 TTC	14 543 600	17 161 448	Propose une TVA de 10% au lieu de 18% ; Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	
4	GANDA SERVICE	10 145 220 HTVA	10 145 220	11 971 360	Conforme	3 ^{ème}
		13 526 960 HTVA	13 526 960	15 961 813		
5	RESTAURANT LA FORET	12 178 500 HTVA	12 178 500	14 370 630	Non conforme	Non classé
		16 238 000 HTVA	16 238 000	19 160 840	Absence d'ASF après l'expiration du délai de 72heures.	
6	TIKNEERE SARL	10 128 276 HTVA	10 128 276	11 951 366	Conforme	2 ^{ème}
		13 504 368 HTVA	13 504 368	15 935 154		
7	FCGS	12 683 643 TTC	10 748 850	12 683 643	Conforme	5 ^{ème}
		16 911 524 TTC	14 331 800	16 911 524		
8	PASI	11 384 250 HTVA	10 488 336	12 376 236	Non conforme	Non classé
		15 179 000 HTVA	13 984 448	16 501 649	Le montant minimum et maximum sur la lettre d'engagement est différent de celui sur le devis estimatif	
9	ERJF	11 746 428 TTC	9 954 600	11 746 428	Non conforme	Non classé
		15 661 904 TTC	13 272 800	15 661 904	Offre anormalement basse (E=20 000 000 ; M=18 437 921 ; Borne inférieure=15 672 233 ; Borne supérieure=21 203 609)	
10	MS	9 954 600 HTVA	9 954 600	11 746 428	Non conforme	Non classé
		13 272 800 HTVA	13 272 800	15 661 904	Offre anormalement basse (E=20 000 000 ; M=18 437 921 ; Borne inférieure=15 672 233 ; Borne supérieure=21 203 609)	
11	K2S	11 013 600 HTVA	10 793 328	12 736 127	Conforme	6 ^{ème}
		14 684 800 HTVA	14 391 104	16 981 503	Propose une remise de 2%	
12	BHD	9 937 656 HTVA	9 937 656	11 726 434	Non conforme	Non classé
		13 250 208 HTVA	13 250 208	15 635 245	Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	
13	PAROS	11 871 390 TTC	10 060 500	11 871 390	Non conforme	Non classé
		15 828 520 TTC	13 414 000	15 828 520	Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	
14	PLANETTE SERVICE	13 745 820 TTC	10 192 875	12 027 593	Non conforme	Non classé
		18 327 760 TTC	13 590 500	16 036 790	Propose une remise 12,5% ; Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures sauf l'ASF.	
15	HEMA SERVICE	9 848 700 HTVA	9 848 700	11 621 466	Non conforme	Non classé
		13 131 600 HTVA	13 131 600	15 495 288	Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	
16	SUNRISE COMPANY	11 246 580 TTC	9 531 000	11 246 580	Non conforme	Non classé
		14 995 440 TTC	12 708 000	14 995 440	Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	
17	BKC	9 810 576 HTVA	9 810 576	11 576 480	Non conforme	Non classé
		13 080 768 HTVA	13 080 768	15 435 306	Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures.	
18	RACHI-SERVICE	9 742 800 HTVA	9 742 800	11 496 504	Non conforme	Non classé
		12 990 400 HTVA	12 990 400	15 328 672	Offre anormalement basse (E=20 000 000 ; M=18 437 921 ; Borne inférieure=15 672 233 ; Borne supérieure=21 203 609)	
19	ESI	12 708 000 HTVA	10 928 880	12 896 078	Conforme	7 ^{ème}
		16 944 000 HTVA	14 571 840	17 194 771	Propose une remise 14%	
20	BATRACOR	11 833 901 TTC	10 028 730	11 833 901	Conforme	1 ^{er}
		15 778 535 TTC	13 371 640	15 778 535		
21	BTT	16 653 791 HTVA	10 244 766	12 088 824	Non conforme	Non classé
		22 201 830 HTVA	13 659 688	16 118 432	Absence de pièces administratives après l'expiration du délai de 72heures ; Le montant minimum et maximum sur la lettre d'engagement est différent de celui sur le devis estimatif.	
Attributaire		BATRACOR pour un montant minimum HTVA de dix millions vingt-huit mille sept cent trente (10 028 730) francs CFA soit onze millions huit cent trente-trois mille neuf cent un (11 833 901) francs CFA TTC et un montant maximum HTVA de treize millions trois cent soixante-onze mille six cent quarante (13 371 640) francs CFA soit quinze millions sept cent soixante-dix-huit mille cinq cent trente-cinq (15 778 535) francs CFA TTC. Avec une augmentation des quantités maximales de 2824 paquets de 12 à 3247 paquets de 12 ; Le montant maximum TTC après ajustement s'élève à dix-huit millions cent quarante un mille neuf cent soixante-trois (18 141 963) francs CFA soit une augmentation de 14,98%. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution sera de vingt et un (21) jours pour chaque commande.				

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de prix a commandes N° 2023-017/MESRI/SG/DMP du 21/12/2023 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit des structures centrales du MESRI - Financement : budget Etat, exercice 2024. - Date de publication : quotidien des marchés publics N°3787 du lundi 08 janvier 2024 - Convocation de la CAM : Lettre N°2024-0008/MESRI/SG/DMP du 04 janvier 2024
Date d'ouverture des offres : 17/01/2024 - Date de délibération : 17/01/2024 - Nombre de plis reçus : treize (13)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement Montant(s) HTVA et TTC	Prix de l'offre corrigé Montant(s) en HTVA et en TTC	Observations	Classement
DATANG SOLUTION	Mini HTVA : 10 732 250 Maxi HTVA : 20 607 500 Mini TTC : 12 664 055 Maxi TTC : 24 316 850	Mini HTVA : 9 720 848 Maxi HTVA : 18 661 825 Mini TTC : 11 470 600 Maxi TTC : 22 020 954	Item 24 : Montant en lettre différent de montant en chiffre (360 000 au lieu de 370 000) Conforme	6 ^{ème}
AZARIEL-SERVICE	Mini HTVA : 9 177 500 Maxi HTVA : 18 112 500 Mini TTC : 10 829 450 Maxi TTC : 21 372 750	Mini HTVA : 10 687 500 Maxi HTVA : 17 495 000 Mini TTC : 12 611 250 Maxi TTC : 20 644 100	Montant en lettres et en chiffres sont différent aux items 2,6,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,23,25,26,27,31,32,33,34,35,36,37,38 et 39. Entraînant ainsi une variation de +16,45% au minimum et de -3,41% au maximum correction de l'offre entraînant une variation de plus 15% au minimum : Non conforme	Non classée
MONDIALE DISTRIBUTION	Mini HTVA : 9 706 000 Maxi HTVA : 18 858 700 Mini TTC : 11 453 080 Maxi TTC : 22 253 266	Mini HTVA : 9 706 000 Maxi HTVA : 18 858 700 Mini TTC : 11 453 080 Maxi TTC : 22 253 266	Conforme	5 ^{ème}
ECOTECH	Mini HTVA : 10 649 000 Maxi HTVA : 20 367 500 Mini TTC : 12 565 820 Maxi TTC : 23 895 590	Mini HTVA : 10 649 000 Maxi HTVA : 20 367 500 Mini TTC : 10 620 631 Maxi TTC : 20 313 241	Item 15 : Erreur sur les quantités maximum (10 au lieu de 1) : Conforme	3 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	Mini HTVA : 9 841 000 Maxi HTVA : 16 675 000 Mini TTC : 11 612 380 Maxi TTC : 19 676 500	Mini HTVA : 9 841 000 Maxi HTVA : 16 675 000 Mini TTC : 11 612 380 Maxi TTC : 19 676 500	Conforme	7 ^{ème}
GROUPE BADINI Abdoulaye et Fils	Mini HTVA : 9 319 500 Maxi HTVA : 15 203 000 Mini TTC : 10 997 010 Maxi TTC : 17 939 540	Mini HTVA : 10 021 000 Maxi HTVA : 16 362 500 Mini TTC : 11 824 780 Maxi TTC : 19 307 750	Montant en lettres et en chiffres sont différent aux items 1,2,3,4,5,6,7,8,9,20,21,22,23,26,27,28,29,30,31 et 32 Entraînant ainsi une variation de +7,53% au minimum et de +7,63% au maximum Borne inférieure au minimum (10 375 094; 14 036 892) et au maximum (19 377 101 et 26 216 077) .Offre anormalement basse au maximum Non conforme	Non classée
AZIZ SERVICE	Mini HTVA : 8 254 000 Maxi HTVA : 16 390 000 Mini TTC : 9 739 720 Maxi TTC : 19 340 200	Mini HTVA : 8 254 000 Maxi HTVA : 16 390 000 Mini TTC : 9 739 720 Maxi TTC : 19 340 200	Borne inférieure au minimum (10 375 094; 14 036 892) et au maximum (19 377 101 et 26 216 077) .Offre anormalement basse au minimum et anormalement basse au maximum. Non conforme	Non classée
JEBNEJA SARL	Mini HTVA : 13 648 000 Maxi HTVA : 26 269 000 Mini TTC : 16 104 640 Maxi TTC : 30 997 420	Mini HTVA : 13 648 000 Maxi HTVA : 26 269 000 Mini TTC : 16 104 640 Maxi TTC : 30 997 420	Conforme Hors enveloppe	Non classée
RDI SARL	Mini HTVA : 8 520 000 Maxi HTVA : 16 640 000 Mini TTC : 10 053 600 Maxi TTC : 19 635 200	Mini HTVA : 8 520 000 Maxi HTVA : 16 640 000 Mini TTC : 10 053 600 Maxi TTC : 19 635 200	Spécifications techniques ne sont pas conformes. Il propose à l'item (5) une cartouche d'encre HP 27A au lieu de HP 37A demandée dans le DAO Non conforme	Non classée
SBPE SARL	Mini HTVA : 8 980 000 Maxi HTVA : 16 515 000 Mini TTC : 10 596 400 Maxi TTC : 19 487 700	Mini HTVA : 8 980 000 Maxi HTVA : 16 515 000 Mini TTC : 10 596 400 Maxi TTC : 19 487 700	Conforme	2 ^{ème}
H2S SERVICES	Mini HTVA : 10 510 000 Maxi HTVA : 20 180 000 Mini TTC : 12 401 800 Maxi TTC : 23 812 400	Mini HTVA : 8 824 196 Maxi HTVA : 17 056 474 Mini TTC : 10 412 551 Maxi TTC : 20 126 639	Item 15 : Erreur sur les quantités maximum (10 au lieu de 1) entraînant une variation de +0.67% au maximum : Conforme	1 ^{er}
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	Mini HTVA : 12 470 500 Maxi HTVA : 20 990 500 Mini TTC : 14 715 190 Maxi TTC : 24 768 790	Mini HTVA : 12 470 500 Maxi HTVA : 20 990 500 Mini TTC : 14 715 190 Maxi TTC : 24 768 790	Conforme Hors enveloppe	Non classée
LEADER COMMERCE DU FASO	Mini HTVA : 9 665 000 Maxi HTVA : 16 650 000 Mini TTC : 11 404 700 Maxi TTC : 19 647 000	Mini HTVA : 9 665 000 Maxi HTVA : 16 650 000 Mini TTC : 11 404 700 Maxi TTC : 19 647 000	Conforme	4 ^{ème}

Attributaires provisoires : H2S SERVICE pour un montant minimum HTVA de : neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille quarante-deux (9 987 042) F CFA et un montant minimum TTC de onze millions sept cent quatre-vingt-quatre mille sept cent dix (11 784 710) F CFA soit un montant maximum HTVA de dix-neuf millions six cent huit mille huit cent cinquante-huit (19 608 858) F CFA et un montant maximum TTC de vingt-trois millions cent trente-huit mille quatre cent cinquante-deux (23 138 452) F CFA avec une augmentation de 13% des quantités minimums et 14,96% des quantités maximums dans les items suivants : item 11, 22, 31, 32 et 40. Délai d'exécution sept (07) jours au plus tôt et vingt et un (21) jours au plus tard pour chaque commande.

Résultats provisoires

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Demande prix n° 2024-00002/MESRI/SG/UTS/P/PRM pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et de cocktail au profit de l'Université Thomas SANKARA (marché à commandes) - Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, gestion 2024
Référence de l'avis : quotidien n° 3802 du lundi 29 janvier 2024. Date d'ouverture des plis : 02/02/2024
Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-011/MESRI/SG/UTS/P/PRM du 30 janvier 2024
Nombre de soumissionnaires ayant déposé leurs offres : lot1 : 03 - lot2 : 03

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
LOT 1: Fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de cocktail pour les diverses activités de l'Université Thomas SANKARA M=0,6E+0,4P, E=48 000 000 F TTC, P=43 626 000; M= (0,6*48 000 000) +(0,4*43 626 000) = 46 250 400 46 250 400*0,85=39 312 840; 46 250 400*1,15= 53 187 960							
01	LA GENERALE	28 050 000	43 626 000	29 645 000	46 376 000	1 ^{er}	Augmentation des quantités à hauteur de 9,96% au niveau de l'item 3 Quantité minimale supplémentaire : 290 Quantité maximale supplémentaire : 500 Offre conforme
02	WOURE SERVICES	24 024 000	37 505 600	-	-	Non classé	-Hygiéniste : Diplôme fourni non conforme : DTE du génie sanitaire fourni au lieu d'une licence professionnel, option nutrition humaine demandé -Certificat d'aptitude médical délivré par l'OST non fourni ; -Carte professionnelle sans précision de profession -Chef cuisinier : Brevet de technicien, option technique hôtelière fourni au lieu d'un BEP option cuisine ; -Serveurs: Attestations de travail fournies au lieu des attestations de formation demandées. -Absence de la carte grise du véhicule frigorifique, -Absence d'une chambre froide lors de la visite de site. Offre non Conforme
03	TINEPRO	25 107 830	39 271 012	-	-	Non classé	-Hygiéniste : Brevet de technicien supérieur d'état ; option hygiène et assainissement fourni au lieu d'une Licence Professionnelle option, nutrition humaine demandée ; carte professionnelle délivrée par la commune de Ouagadougou fournie au lieu d'un certificat d'aptitude médical au poste de travail délivré par l'OST; -Chef d'équipe, chef cuisinier, cuisinier et serveurs : Carte professionnelle délivrée par la commune de Ouagadougou fournie au lieu d'un certificat d'aptitude médical au poste de travail délivré par l'OST; -Absence de la carte grise légalisée du véhicule frigorifique, -Absence d'une chambre froide et d'un véhicule frigorifique lors de la visite de site. Offre non Conforme
LOT 2: Fourniture de pause-café renforcée pour les activités de l'Université Thomas SANKARA se tenant hors de la province du Kadiogo M=0,6E+0,4P; E=4 000 000 TTC; P=3 261 133,33; M= (0,6*4 000 000) + (0,4*3 261 133,33) =3 704 453,33 3 704 453,33*0,85= 3 148 785,33 ; 3 704 453,33*1,15= 4 260 121,33							
N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
01	LA GENERALE	2 112 000	3 520 000	2 288 000	3 819 200	1 ^{er}	Augmentation des quantités à hauteur de 13,50% Quantité minimale supplémentaire : 50 Quantité maximale supplémentaire : 85 Offre conforme
02	WOURE SERVICES	1 877 040	3 128 400	-	-	Non classé	Offre anormalement basse Offre non conforme
03	ENAF	1 881 000	3 135 000	-	-	Non classé	Offre anormalement basse Offre non conforme
Attributaires provisoires : Lot 1 : LA GENERALE Au lieu de : Vingt-huit millions cinquante mille (28 050 000) FCFA TTC comme montant minimum et quarante-trois millions six cent vingt-six mille (43 626 000) FCFA TTC comme montant maximum avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2024 ; Lire : pour un montant minimum de vingt-neuf millions six cent quarante-cinq mille (29 645 000) FCFA TTC et un montant maximum de quarante-six millions trois cent soixante-seize mille (46 376 000) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2024, soit une augmentation des quantités à hauteur de 9,96%. Lot 2 : LA GENERALE Au lieu de : un montant minimum de deux millions cent douze mille (2 112 000) FCFA TTC et un montant maximum de trois millions cinq cent vingt mille (3 520 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2024 ; Lire : un montant minimum de deux millions deux cent quatre-vingt-huit mille (2 288 000) FCFA TTC et un montant maximum de trois millions huit cent dix-neuf mille deux cents (3 819 200) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2024, soit une augmentation des quantités à hauteur de 13,50%.							

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Demande de prix N°2024-01/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 10 janvier 2024 pour fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'ANEREE;
 Référence de la publication de l'avis : Quotidien d'information de la DG-CMEF N° 3796 - Vendredi 19 janvier 2024 à la page 139 ; Date d'ouverture des plis : 26/01/2024 ; Date d'analyse des plis : 26/01/2024 ; Date de délibération : 26/01/2024 ; Nombre de plis reçu : Cinq (05) ;
 Financement : Budget ANEREE, Exercice 2024 ; Référence de la lettre de convocation CAM : N°2024-000003/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 23/01/2024.

Borne inférieure = 0,85M = 13 409 615 ; Borne Supérieure = 1,15M = 18 142 420

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations et classement
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	WOURE SERVICES	4 724 720 TTC	13 376 864 TTC	4 724 720 TTC	13 376 864 TTC	Non conforme, non classé Offre financière anormalement basse
02	RAM'S DISTRIBUTION	5 560 000 HT	15 741 750 HT	-	-	Non conforme, non classé L'autorisation d'exploiter un restaurant n'a pas été fournie et l'attestation de situation fiscale fournie n'est pas valide car un timbre fiscal de 500 FCFA n'a pas été apposé sur l'attestation
03	RESTAURANT CHEZ TII	4 720 000 TTC	13 363 500 TTC	-	-	Non conforme, non classé L'autorisation d'exploiter un restaurant et le certificat de salubrité n'ont pas été fournis
04	LYN SERVICES	4 734 400 TTC	13 404 270 TTC	4 734 400 TTC	13 404 270 TTC	Non conforme, non classé Offre financière anormalement basse
05	BOSSAKRE SERVICES Sarl	4 800 000 HT 5 280 000 TTC	13 590 000 HT 14 949 000 TTC	4 800 000 HT 5 280 000 TTC	13 590 000 HT 14 949 000 TTC	Conforme, classé 1^{er}
Attributaire provisoire		BOSSAKRE SERVICES Sarl pour un montant minimum TTC de cinq millions deux cent quarante-vingt mille (5 280 000) FCFA et un montant maximum TTC de seize millions neuf cent vingt-neuf mille (16 929 000) francs CFA suite à une augmentation des quantités maximales de trois cent (300) plats à l'item 1 et trois cent (300) plats à l'item 2 représentant une augmentation de 13,25% du montant maximum TTC avec pour délai d'exécution l'année budgétaire 2024 et cinq (05) jours pour chaque commande.				

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

Demande de Proposition Allégée suivant la lettre n°2024-0011/ACOMOD-B/DG/DPM du 16 Janvier 2024 invitant les trois (03) consultants retenus suite à la manifestation d'intérêt N°2023-003/ACOMOD-B/DG/DPM du 30 Novembre 2023 pour la mission d'études architecturales et techniques des travaux de construction d'un centre intégré de compétences au profit du BUMIGEB

PUBLICATION DE L'AVIS: Quotidien des marchés N° 3765 du Jeudi 07 Décembre 2023

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA MANIFESTATION D'INTERET : Quotidien des marchés N°3791 - Vendredi 12 janvier 2024

REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DES TROIS CONSUTANTS RETENUS SUITE A LA MANIFESTATION D'INTERET: Lettre n°2024-0011/ACOMOD-B/DG/DPM du 16 Janvier 2024.

Références de la convocation des soumissionnaires pour l'ouverture des propositions financières: Lettre n°2024-0027/ACOMOD-B/DG/DPM du 31 Janvier 2024

Références de la convocation CAM pour la délibération: Lettre n°2024-0020/ACOMOD-B/DG/DPM du 05 février 2024

N°	Soumissionnaire	Qualifications et expérience du candidat dans le domaine des prestations : 10 points	Références du candidat au cours des 4 dernières années : 40 points	conformité du plan de travail et de la méthodologie/ 10 points	Qualité de la proposition/ 5 points	Qualification et compétence du personnel clé : 35 points					MONTANT TTC du soumissionnaires	Observations	
						Chef de Mission 15 pts	Ingénieur structure 10 pts	ingénieur, Expert Energétique/Electricité/ Electrotechnique 05 pts	Technicien supérieur Génie Civil 05 points	Deux (02) dessinateurs-projeteurs 10 pts			Totaux/100 points
1	Groupement GRETECH / ACAT	10	27,2	09	04	10	10	05	05	05	85,2	45 189 038	Conforme
2	Groupement ARCADE/CARURE/AAPUI/CEITP	10	32	09	04	10	10	05	05	05	90	38 780 000	Conforme
3	LE BATISSEUR DU BEAU	10	40	09	04	10	10	05	05	05	98	40 000 000	Conforme

CONCLUSION : le groupement ARCADE/CARURE/AAPUI/CEITP est retenu pour la suite de la procédure



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

SUITE A L'EXTRAIT DE DECISION N°2024-L0059/ARCOP/ORD

RESULTATS RECTIFICATIFS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-003/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 27/12/2023 POUR ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 3782-3783 du lundi 1^{er} janvier et mardi 02 janvier 2024

CONVOCATION CAM N°2024-001/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 10/01/2024

Financement : budget CHR, EXERCICE 2024 - Nombre de plis reçus : 07 plis - Date d'ouverture des plis : 12 janvier 2024

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
GENERAL SERVICE DU FASO (GSF)	Min : 11 787 400 Max : 14 471 250		Min : 13 909 132 Max : 17 076 075	Min : 13 886 632 Max : 17 046 915	Conforme - Correction due à la soustraction de la TVA des items 5 et 6	1 ^{er}
HEMA SERVICES	Min : 12 646 250 Max : 15 573 600				Conforme - les pièces administratives non fournies	-
ECO AFRIQUE	Min : 10 923 050 Max : 13 549 250				Non conforme - item 7 : le prospectus fourni ne donne aucune information sur la source d'alimentation ; - item 31 : prospectus de la rallonge fournie n'est pas de type APC ;	-
PLANETE SERVICES	Min : 11 480 300 Max : 14 372 500	Min : 11 257 785 Max : 13 644 375	Min : 13 510 754 Max : 16 912 750	Min : 13 249 986 Max : 16 055 903	Conforme - Correction du montant minimum de l'item 33 et du montant maximum de l'item 37. Les taux de variation sont respectivement de 3,22% et 0,07%. - application de la remise 5% accordée sur les montants minimum et maximum HTVA. - Offre anormalement basse	-
CGOME	Min : 14 334 000 Max : 17 440 500				Non conforme - les échantillons demandés non fournis ; - l'attestation de non engagement AJE non fournie	-
KAYENDE SALFO SERVICES	Min : 13 530 000 Max : 16 735 000				Conforme	3 ^{ème}
ALBARKA SERVICE	Min : 12 123 800 Max : 14 736 500		Min : 14 306 084 Max : 17 389 070	Min : 14 281 784 Max : 17 357 390	Conforme - Correction due à la soustraction de la TVA des items 5 et 6	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	<i>GENERAL SERVICE DU FASO (GSF) pour un montant minimum de onze millions sept cent quatre-vingt-sept mille quatre cents (11 787 400) F CFA HTVA soit treize millions huit cent quatre-vingt-six mille six cent trente-deux (13 886 632) F CFA TTC et un montant maximum de seize millions neuf cent trente-six mille deux cent cinquante (16 936 250) F CFA HTVA soit dix-neuf millions neuf cent cinquante-cinq mille six cent quinze (19 955 615) F CFA TTC suite à une augmentation de quantités de l'item 33. Le taux de variation est de 14,58% et le délai d'exécution l'année budgétaire 2024 et un (1) mois par commande.</i>					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 17 à 28 |
| * Marchés de Travaux | P. 29 à 32 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 33 à 37 |

Fournitures et Services courants

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Acquisition d'urnes avec couvercles au profit de la CENI.

Avis de demande de prix
n°2024/--01-/CENI/SG/DMP

Financement : Fonds de contrepartie du Japon – KR1 2020
(aide alimentaire)

Cet avis de demande de prix fait suite à la convention sur l'utilisation des fonds de contrepartie du Japon – KR1 2020 (aide alimentaire).

1. La Commission Electorale Nationale Indépendante lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'urnes tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées d'un lot unique et indivisible : Acquisition d'urnes avec couvercles au profit de la CENI.

Le budget prévisionnel est de : cinquante cinq millions (55 000 000) francs CFA.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Commission Électorale Nationale Indépendante sise au 2^e étage de Immeuble SHELL de la Cité AN III, 01 BP 5152 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 30 16 03 du lundi au vendredi de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction

des Marchés Publics de la Commission Électorale Nationale Indépendante sis au 2^e étage de Immeuble SHELL de la Cité AN III, 01 BP 5152 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 30 16 03 et moyennant paiement d'un montant non remboursable cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de la CENI sis à l'annexe de la CENI – 1^{er} étage de Immeuble SHELL de la Cité AN III.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Commission Électorale Nationale Indépendante sis au 2^e étage de l'Immeuble SHELL de la Cité AN III, 01 BP 5152 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 30 16 03, avant le **19/02/2024 à 09 heures 00 minute TU.**

7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Alexis Lamoussa. QUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National

Acquisition et installation de climatiseurs au profit du Ministère de la Communication de la Culture des Arts et du Tourisme (MCCAT).

**Avis de demande de prix
N°2024/06/MCCAT/SG/DMP du 07/02/2024
Financement : Budget de l'Etat gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère de la Communication de la Culture des Arts et du Tourisme (MCCAT).

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de climatiseurs au profit du Ministère de la Communication de la Culture des Arts et du Tourisme tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions et les prestations sont en lot unique : acquisition et installation de climatiseurs au profit du Ministère de la Communication de la Culture des Arts et du Tourisme.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rue : avenue de l'Europe

Étage/ numéro de bureau : 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est. Ville : Ouagadougou Boîte postale : 03 BP 7007 Ouaga 03 Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : 25 41 90 13/ 71 22 16 91 et 78 59 91 41

5- et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de million (1 000 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rue : avenue de l'Europe

6- Étage/ numéro de bureau : 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est. Ville : Ouagadougou Boîte postale : 03 BP 7007 Ouaga 03 Pays : Burkina, avant le **20/02/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : le budget prévisionnel est de quarante millions (40 000 000) F CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

San Ibrahim OUATTARA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Fourniture de pause-café et location de salle dans le cadre des activités délocalisées de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) dans la région du Centre-Ouest (Koudougou)

**Avis de demande de prix à commandes
N°2024-00010/MEFP/SG/DMP du 08/02/2024
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café et location de salle dans le cadre des activités délocalisées de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) dans la région du Centre-Ouest (Koudougou), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : Fourniture de pause-café et location de salle dans le cadre des activités délocalisées de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) dans la région du Centre-Ouest (Koudougou).

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024, et le délai d'exécution est de : trente (30) jours par commande.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **21/02/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : le budget prévisionnel est de : vingt-neuf millions deux cent neuf mille (29 209 000) francs CFA TTC.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

ECOLE NATIONALE DE LA GARDE DE SECURITE PENITENTIAIRE

Prestations de services de restauration et pause-café renforcé au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS
Avis de demande de prix
N°2024-01/MJDHRI/SG/ENGSP/DG/PRM du 23/01/2024
Financement : Budget ENGSP gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP).

L'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP) lance une demande de prix ayant pour objet, la prestation de service de restauration et pause-café renforcé au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP.) que décrite dans les Données particulières de la demande de prix. La prestation est financée sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose de trois (03) lots.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire gestion 2024

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ENGSP sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité moyennant le paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) Francs CFA pour les lots 1 et 2 et vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 3 à l'agence comptable de l'ENGSP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot 1 : cent mille (100 000) Francs CFA ; Lot 2 : quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA ; Lot 3 : deux cent mille (200 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse à l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire 01 BP 526 Ouagadougou 01 sise à Roumtenga (dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité), avant **le 16/02/2024, à 09 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

N.B : les montants prévisionnels des marchés sont :

- Lot 1 : quatre millions (4 000 000) francs CFA ;
- Lot 2 : trois millions (3 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : sept millions (7 000 000) francs CFA ;

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Moussa NEYA

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Acquisition de billets d'avion pour les activités du MEEA

Avis de demande de prix
N°2024 – 011F_/MEEA/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'acquisition de billets d'avion pour les activités du MEEA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont constituées en lot unique : acquisition de billets d'avion pour les activités du MEEA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F.CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 21/02/2024 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Acquisition de consommables informatiques au profit des UFR et des Instituts de l'Université Joseph KI-ZERBO

Avis de demande de prix
N°2024-008/MESRI/SG/UJKZ/P/SG/PRM pour
Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques au profit des UFR et des Instituts de l'Université Joseph KI-ZERBO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se sont en trois (03) lots:

Lot-1 : Acquisition de consommables informatiques au profit des UFR-LAC et SH;

Lot-2 : Acquisition de consommables informatiques au profit des UFR-SEA, SDS, SVT;

Lot-3 : Acquisition de consommables informatiques au profit de : IBAM, IGEDD, IFOAD, ISSDH, IPERMIC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent dix mille (510 000) francs CFA pour le lot 1, Quatre cent soixante-cinq mille (465 000) francs CFA pour le lot 2 et Cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA pour le lot 3, devra parvenir ou être remises à l'adresse bureau du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **21/02/2024 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de :

Lot 1 : Dix-sept millions (17 000 000) F CFA TTC

Lot 2 : Quinze millions cinq cent mille (15 500 000) F CFA TTC

Lot 3 : Cinq millions neuf cent soixante-dix mille (5 970 000) francs CFA TTC

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama SORI

Acquisition et installation de cinquante (50) lampadaires solaires photovoltaïque de type « All in One » pour l'éclairage au niveau des bornes fontaines au profit du PEPA-MR

**Avis de demande de prix
N°2024 – 010F __/MEEA/SG/DMP
Financement: Banque Africaine de Développement (BAD)**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Direction Générale de l'Eau Potable.

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de cinquante (50) lampadaires solaires photovoltaïque de type « All in One » pour l'éclairage au niveau des bornes fontaines au profit PEPA-MR tels que décrit dans les Données particulières de la demande de prix..

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaires d'un agrément de type réseaux R4 et/ou centrales C4 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées ainsi qu'il suit :

Lot unique : acquisition et installation de cinquante (50) lampadaires solaires photovoltaïque de type « All in One » pour l'éclairage au niveau des bornes fontaines au profit PEPA-MR

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de l'ex Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, situé au Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture sis à Ouaga 2000, premier couloir à droite après l'ascenseur, première porte à droite, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : 25-49-99-00, de 07h 30 à 12h30 et de 13h00 à 16H00mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, au Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture sis à Ouaga 2000, premier couloir à droite après l'ascenseur, première porte à droite, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : 25-49-99-00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante (50 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la DMP / MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 21/02/2024 à 09 heures 00 TU**

7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de cinquante millions (50 000 000) F. CFA HTHD

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Prestation de services de restauration et de location de salles au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE)

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2024-001/MEEA/SG/ANEVE/DG/RM du -06/02//2024
Financement : BUDGET ANEVE, Exercice 2024

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.

1. L'Agence Nationale des Evaluations Environnementales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres lance un appel d'offres ayant pour objet la prestation de services de restauration et location de salles au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales tels que décrits dans les Données Particulières de l'Appels d'Offres.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : fourniture de pause-café et déjeuner et location de salles au profit de l'ANEVE à Ouagadougou;
- Lot 2 : fourniture de pause-café renforcée et location de salles lors des activités à Koudougou ;
- Lot 3 : fourniture de pause-café renforcée et location de salles lors des activités à Ziniaré;
- Lot 4 : fourniture de pause-café renforcée et location de salles lors des activités à Manga ;
- Lot 5 : fourniture de pause-café et déjeuner et location de salles au profit de l'ARO/ANEVE à Bobo Dioulasso.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt et un (21) jours par commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau du secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN

5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 ; Numéro de télécopie : Néant.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour les lots 1; 2 et 3 et vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 4 et 5, auprès de l'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 .

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 1; six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2; six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 3; deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 4 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 5 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68, avant **le 14/03/2024 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de cent millions (100 000 000) francs CFA TTC et repartit comme suit :

- Lot 1 : vingt-sept millions (27 000 000) de francs CFA TTC ;
- Lot 2 : vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) de francs CFA TTC ;
- Lot 3 : vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA TTC ;
- Lot 4 : dix millions quatre cent mille (10 400 000) francs CFA TTC
- Lot 5 : sept millions six cent mille (7 600 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la CAM

Harouna SERDEBEOGO

Acquisition de fournitures de bureau au profit de l'ANEVE

Avis de demande de prix à commandes
N°2024-01/MEEA/ANEVE/DG/PRM du 06/02/2024
Financement : Budget ANEVE, exercice 2024

1. L'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. 3. Les acquisitions sont en deux (02) lots avec un budget prévisionnel en toutes taxes comprises de seize millions (16 000 000) de francs CFA et répartis comme suit:
 - Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales pour un montant prévisionnel en toutes taxes comprises de cinq millions deux cent mille (5 200 000) Francs CFA TTC minimum et dix millions (10 000 000) de Francs CFA TTC maximum ;
 - Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Antenne Régionale de l'Ouest pour un montant prévisionnel en toutes taxes comprises de trois million trois cent mille (3 300 000) Francs CFA TTC minimum six millions (6 000 000) de Francs CFA TTC maximum.
 3. Le délai de livraison pour chacun des lots 1 et 2 est au plus tôt 7 jours et au plus tard 21 jours pour chaque commande. Les délais d'exécution ne sont pas cumulables.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 48.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 48 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.
 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des pièces administratives et d'une garantie de soumission d'un montant deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1 et cent vingt mille (120 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 48, avant **le 21/02/2024 à 09 heures TU**.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. La formule de l'offre anormalement basse ou élevée sera appliquée.
 8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne Responsable des Marchés
Président de la CAM*

Harouna SERDEBEOGO

Prestations de service de pauses café, pauses-déjeuner et location de salle pour les ateliers et séminaires

Avis de demande de prix à commande
N°2024-00003/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM DU 15/01/2024
Financement : Budget ANPTIC, exercice 2024

L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance une demande de prix ayant pour objet les prestations de service de gardiennage de sites au profit de l'ANPTIC.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : prestations de pauses café, pause-déjeuner et location de salle au profit de l'ANPTIC à Ouagadougou avec un budget prévisionnel de vingt-cinq millions trois cent soixante-dix mille (25 370 000) francs CFA TTC.
- Lot 2 : prestations de pause-café renforcé et location de salle au profit de l'ANPTIC à Koudougou avec un budget prévisionnel de vingt-six millions trois cent soixante-dix mille (26 370 000) francs CFA TTC.
- Lot 3 : prestations de pause-café renforcé et location de salle au profit de l'ANPTIC à Ziniaré avec un budget prévisionnel de quatre millions cent cinquante mille (4 150 000) francs CFA TTC.
- Lot 4 : prestations de pause-café renforcé et location de salle au profit de l'ANPTIC à Bobo-Dioulasso avec un budget prévisionnel de quatre millions cent cinquante mille (4 150 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de validité couvre l'année 2024 et le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours par commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC sise au Boulevard de l'Insurrection populaire, au 2ème étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire, au 2ème étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 3 et 4 à la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANPTIC.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA
- Lot 2 : sept cent quatre-vingt mille (780 000) francs CFA
- Lot 3 : cent vingt mille (120 000) francs CFA
- Lot 4 : cent vingt mille (120 000) francs CFA

Les offres devront parvenir ou être remises au service courrier de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire, au rez-de-chaussée de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, avant **le 21/02/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour la Personne Responsable des Marchés,
le Chef de Département des Finances et du Budget chargé de l'Intérim*

Emmanuel BAMOGO

Acquisition de billets d'avion au profit de l'Université Virtuelle du Burkina-Faso

**Avis de demande à commandes de prix
N° :2024-04/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Université Virtuelle du Burkina Faso

1. L'Université Virtuelle du Burkina Faso dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les prestations se décomposent en un lot unique comme suit, acquisition de billets d'avion au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso, pour un montant prévisionnel de douze millions deux cent mille (12 200 000) Francs CFA TTC.
4. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 14 jours par commande durant l'année budgétaire 2024.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des Marchés, BOULEVARD MOUAMMAR KADHAFI OUAGA 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 70 28 72 26/ 02 20 31 31/73 59 35 16
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des Marchés, BOULEVARD MOUAMMAR KADHAFI OUAGA 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF, Ouagadougou Boîte postale BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 70 28 72 26/ 02 20 31 31/73 59 35 16 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des Marchés, BOULEVARD MOUAMMAR KADHAFI OUAGA 2000, 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF, avant **le 21/02/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Gisèle YANGANE /SAMANDOULOGOU
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Acquisition (reproduction) de manuels scolaires du post-primaire et du secondaire

**Rectificatif du Quotidien N° 3807 du lundi 05 février 2024, page 99
portant sur la date limite de dépôt et d'ouverture des offres
Avis d'appel d'offres ouvert (AAOO)
N°2024-01/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 23/01/2024**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés initial du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) au titre de l'exercice budgétaire 2024.
2. Le CENAMAFS dispose de fonds sur son budget, exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition (reproduction) de manuels du post-primaire et du secondaire.
3. Le CENAMAFS sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition (reproduction) des manuels scolaires du post-primaire et du secondaire.
La prestation se compose en lot unique comme suit : acquisition (reproduction) de manuels scolaires du post-primaire et du secondaire
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés sise à la Direction Générale du CENAMAFS, Tél : (00226) 73 47 11 11/76 55 50 25 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Personne Responsable des Marchés du CENAMAFS sise à la Direction Générale du CENAMAFS, rue Père Joseph WRESINSKI, porte 860/ Arrondissement 12 secteur 52 (Patte d'oie), Tél : (00226) 73 47 11 11/ 76 55 50 25 de 8h00 mn à 16h00 mn T.U tous les jours ouvrés.
6. Les exigences en matière de qualifications sont:
 - Capacités techniques et expérience :
 - nombre de marchés similaires requis au cours des trois (3) dernières années : deux (02) ;
 - un équipement minimum tel que requis dans les DPAO ;
 - un personnel minimum tel que requis dans les DPAO.
 - capacités financières :
 - Ligne de crédit : 100 000 000 FCFA
 - Chiffre d'affaires des trois (3) dernières années : 750 000 000 FCFA HTVA Voir les DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Comptable du CENAMAFS sise à la Direction Générale du CENAMAFS, rue Père Joseph WRESINSKI, porte 860/Arrondissement 12 secteur 52 (Patte d'oie). La méthode de paiement sera en espèce.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés sise au quartier Patte d'Oie, rue Père Joseph WRESINSKI, porte 860/Arrondissement 12 secteur 52, Tél : (00226) 73 47 11 11/ 76 55 50 25 au plus tard le 20 mars 2024 à 09 heures 00 (TU). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 20 mars 2024 à 09 heures 00 (TU)** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction Générale du CENAMAFS sise à la Patte d'Oie, rue Père Joseph WRESINSKI, porte 860/Arrondissement 12 secteur 52, Tél : (00226) 73 47 11 11/76 55 50 25.
N.B : crédits de paiement disponibles : 500 000 000 FCFA TTC

**La Personne responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Ouandaogo KABORE
Administrateur des Services financiers

Entretien de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

Avis de demande de prix
N°2024-0056/MID/SG/DMP/SMF-PC
Financement : Budget de l'Etat exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2024, du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

1. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) lance une demande de prix ayant pour objet entretien de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'entretien des véhicules du parc automobile du ministère des infrastructures et du désenclavement se compose en deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : entretien de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

Lot 2 : entretien de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

3. Le délai d'exécution de chaque ordre de commande est de quinze (15) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 ou 25 32 42 24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chaque lot à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 ou 25 32 42 24 avant le **21/02/2024 à 09 heures 30 minutes**. L'ouverture des plis sera faite ce même jour **21/02/2024 à 09 heures 30 minutes**.

Le montant prévisionnel de chaque lot :

Lot 1 : Vingt et un millions quatre cent quarante-cinq mille (21 445 000) FCFA ;

Lot 2 : Vingt et un millions quatre cent quarante-cinq mille (21 445 000) FCFA.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Travaux de renforcement du réseau national interconnecté (RNI)

Appel d'Offres : n°2024-001/MEMC/SG/DMP
Equipements

(Conception, Fourniture et Montage)

(Processus à deux enveloppes, sans Préqualification)

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières
Projet : Projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER) - P168785

Intitulé du Marché : Travaux de renforcement du réseau national interconnecté (RNI)

Pays : Burkina Faso

Crédit : N° TF0B5744

Appel d'Offres : n°2024-001/MEMC/SG/DMP

Émis le : 31 janvier 2024

1. Le Gouvernement du Burkina Faso, ci-après dénommé « l'Emprunteur », a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché des Travaux de renforcement du réseau national interconnecté (RNI). Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour fournir les services d'équipements et de renforcement du réseau national interconnecté (RNI):

Lot 1 – Postes et lignes : Ce lot inclus l'extension du poste de la Patte d'Oie, l'installation de compensations dans de nombreux postes du réseau SONABEL et le renforcement de la liaison 33 kV entre les postes de Bobo2 et Kodéni ;

Lot 2 – Télécom : Ce lot inclus les travaux relatifs au remplacement des câbles de garde (OPGW) sur lignes 90 kV et sous-terraines près Ouagadougou ;

Lot 3 – Dispatch : Ce lot inclus l'installation d'équipement de Dispatching, la mise à niveau des RTU dans des postes sélectionnées et l'intégration de deux centrales à l'AGC.

Le délai d'exécution des travaux pour chaque lot et ce à compter de la date de mise en vigueur du Marché est le suivant :

Lot 1 : dix-huit (18) mois ;

Lot 2 : douze (12) mois ;

Lot 3 : douze (12) mois.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un, ou deux, ou les trois marchés, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Les Soumissionnaires offrant une réduction de prix (rabais) pour l'attribution de plus d'un lot doivent préciser, dans leur Lettre de Soumission, les réductions de prix applicables à chaque lot ou groupe de lots, et la façon dont les rabais s'appliqueront. Toutefois, les rabais conditionnés sur l'attribution de plus d'un marché ne seront pas utilisés aux fins de l'évaluation des Offres.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement " Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023" de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, représenté par le Directeur des Marchés Publics, Monsieur Zakarya SAWADOGO, Email : dmpmemc26@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous « Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC), Tél. : +226 25 40 86 52 sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma » tous les jours ouvrables de 8h00 à 12h30 et de 13h à 15h30.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Trois cent mille (300 000) FCFA ou Cinq cents (500) USD ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de part FE/DGCMF ou par virement bancaire au compte suivant :

Pour tout virement bancaire effectué du Burkina Faso ou de la zone UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

Banque : Trésor public

Code banque : BF670

Code guichet : 01001

Compte : 001010000001

Clé RIB : 49

Pour tout virement bancaire effectué des zones hors UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

Banque : Trésor Public

Compte : BF000000050011

Code IBAN : BF00 01001 000000050011 61

BCEAO BURKINA

CODE SWIFT : BAOBFBF

BCEAO SIEGE DAKAR

INTERMEDIAIRE : Code swift=BCAOSNDA

Le document sera adressé par voie électronique.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13/03/2024 à 09h00mn** .

La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le **13/03/2024 à 09h00mn** . Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA soit cent cinquante mille (150 000) USD pour le lot 1 ; vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA soit quarante mille (40 000) USD pour le lot 2 et six millions (6 000 000) FCFA soit dix mille (10 000) USD pour le lot 3, stipulé dans les données particulières.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Attention de : Monsieur Zakarya SAWADOGO

Fonction : Directeur des marchés publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC)

Adresse : Sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma

Ville : Ouagadougou

Pays : Burkina Faso

Tél : +226 25 40 86 52

Courriel : dmpmemc26@gmail.com mailto :et copie à

yayasoulama@yahoo.fr , nongnogoissaka@yahoo.fr et reinsa11@yahoo.fr

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Zakarya SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

Travaux de Construction du raccordement en 132 kV de la centrale solaire de Kouritenga à la ligne 132 kV existante entre Zano et Koupèla

Appel d'Offres : N°2024-002/MEMC/SG/DMP
Equipements

(Conception, Fourniture et Montage)

(Processus à deux enveloppes, sans Préqualification)

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières
Projet : Projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER) - P168785

Intitulé du Marché : Travaux de Construction du raccordement en 132 kV de la centrale solaire de Kouritenga à la ligne 132 kV existante entre Zano et Koupèla

Pays : Burkina Faso

N° du Crédit : N° TF0B5744

Appel d'Offres : N°2024-002/MEMC/SG/DMP

Émis le : 31 janvier 2024

1. Le Gouvernement du Burkina Faso, ci-après dénommé « l'Emprunteur », a sollicité un financement de Banque Mondiale pour financer le projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché des Travaux de Construction du raccordement en 132 kV de la centrale solaire de Kouritenga à la ligne 132 kV existante entre Zano et Koupèla. Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour fournir les services d'équipements et de construction des lignes et postes pour le raccordement de la centrale solaire de Kouritenga :

Lot 1 – Poste : Ce lot inclus la construction du nouveau poste sur le site de la centrale solaire de Kouritenga près de Koupèla;

Lot 2 – Ligne : Ce lot inclus la ligne de raccordement entre le site de la centrale solaire de Kouritenga et la ligne existante Zano-Koupèla (environ 3 km) double-terme en coupure d'artère.

Le délai d'exécution des travaux pour chaque lot (Lot 1- Postes et Lot 2 – Ligne) est de dix-huit (18) mois à compter de la date de mise en vigueur du Marché.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou les deux marchés, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Les Soumissionnaires offrant une réduction de prix (rabais) pour l'attribution de plus d'un lot doivent préciser, dans leur Lettre de Soumission, les réductions de prix applicables à chaque lot ou groupe de lots, et la façon dont les rabais s'appliqueront. Toutefois, les rabais conditionnés sur l'attribution de plus d'un marché ne seront pas utilisés aux fins de l'évaluation des Offres.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement " Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023" de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, représenté par le Directeur des Marchés Publics, Monsieur Zakarya SAWADOGO, Email : dmpmemc26@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous « Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC), Tél. : +226 25 40 86 52 sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma » tous les jours ouvrables de 8h00 à 12h30 et de 13h à 15h30.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) F CFA ou cinq cents (500) USD ou l'équivalent dans une

monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de part FE/DGCMEF ou par virement bancaire au compte suivant :

Pour tout virement bancaire effectué du Burkina Faso ou de la zone UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

Banque : Trésor public

Code banque : BF670

Code guichet : 01001

Compte : 001010000001

Clé RIB : 49

Pour tout virement bancaire effectué des zones hors UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

Banque : Trésor Public

Compte : BF000000050011

Code IBAN : BF000 01001 00000050011 61

BCEAO BURKINA

CODE SWIFT : BCAOBFBF

BCEAO SIEGE DAKAR

INTERMEDIAIRE : Code swift=BCAOSNDA

Le document sera adressé par voie électronique.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13/03/2024 à 09h00mn** .

La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le **13/03/2024 à 09h00mn** .

Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de cent six millions deux cent mille (106 200 000) F CFA soit cent soixante-dix-sept mille (177 000) USD pour le Lot 1 et de six millions six cent mille (6 600 000) FCFA soit onze mille (11 000) USD pour le Lot 2 stipulé dans les données particulières.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Attention de : Monsieur Zakarya SAWADOGO

Fonction : Directeur des marchés publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC)]

Adresse : Sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma

Ville : Ouagadougou

Pays : Burkina Faso

Tél : +226 25 40 86 52

Courriel : dmpmemc26@gmail.com mailto:et copie à

yayasoulama@yahoo.fr , nongnogoissaka@yahoo.fr et reinsa11@yahoo.fr

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Zakarya SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

Travaux de Construction du raccordement en 225 kV (opéré en 90 kV) de la centrale solaire de Konéan au poste existant de Kaya

Appel d'Offres : N°2024-003/MEMC/SG/DMP
Équipements
(Conception, Fourniture et Montage)
(Processus à deux enveloppes, sans Préqualification)

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières
Projet : Projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER) - P168785

Intitulé du Marché : Travaux de Construction du raccordement en 225 kV (opéré en 90 kV) de la centrale solaire de Konéan au poste existant de Kaya

Pays : Burkina Faso
N° du Crédit : N° TF0B5744
Appel d'Offres : N°2024-003/MEMC/SG/DMP
Émis le : 31 janvier 2024

1. Le Gouvernement du Burkina Faso, ci-après dénommé « l'Emprunteur », a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché des Travaux de Construction du raccordement en 225 kV (opéré en 90 kV) de la centrale solaire de Konéan au poste existant de Kaya. Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour fournir les services d'équipements et de construction des lignes et postes pour le raccordement de la centrale solaire de Konéan :

Lot 1 – Poste : Ce lot inclut l'extension du poste existant de Kaya et la construction du nouveau poste sur le site de la centrale solaire de Konéan.

Lot 2 – Ligne : Ce lot inclut la ligne de raccordement entre Konéan et Kaya (environ 9 km) construite en 225 kV double-terme mais prévue pour une opération en 90 kV simple terme dans un premier temps.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou les deux lots, comme précisé dans le Document d'Appel d'Offres. Les Soumissionnaires offrant une réduction de prix (rabais) pour l'attribution de plus d'un lot doivent préciser, dans leur Lettre de Soumission, les réductions de prix applicables à chaque lot ou groupe de lots, et la façon dont les rabais s'appliqueront.

Toutefois, les rabais conditionnés sur l'attribution de plus d'un marché ne seront pas utilisés aux fins de l'évaluation des Offres. Les Soumissionnaires souhaitant offrir des rabais en cas d'attribution de plus d'un marché seront autorisés à les faire, à partir du moment que ces rabais sont inclus dans la lettre de Soumission.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement " Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023" de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, représentée par le Directeur des Marchés Publics, Monsieur Zakarya SAWADOGO, Email : dmpmemc26@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous « Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC), Tél. : +226 25 40 86 52 sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma » de 8h00 à 15h30.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) FCFA ou cinq cents (500) dollars USD ou l'équivalent dans

une monnaie librement convertible et ce pour chacun des lots. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de part FE/DGCMF ou par virement bancaire au compte suivant :

Pour tout virement bancaire effectué du Burkina Faso ou de la zone UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

Banque : Trésor public

Code banque : BF670

Code guichet : 01001

Compte : 001010000001

Clé RIB : 49

Pour tout virement bancaire effectué des zones hors UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

Banque : Trésor Public

Compte : BF000000050011

Code IBAN : BF000 01001 000000050011 61

BCEAO BURKINA

CODE SWIFT: BCAOBFBF

BCEAO SIEGE DAKAR

INTERMEDIAIRE : Code Swift=BCAOSNDA

Le document sera adressé par voie électronique.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13/03/2024 à 09h00mn**. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à le **13/03/2024 à 09h00mn**.

Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, pour un montant de quatre-vingt-deux millions huit cent mille (82 800 000) FCFA soit cent trente-huit mille (138 000) USD pour le Lot 1- Postes et de dix-neuf millions deux cent mille (19 200 000) FCFA soit trente-deux mille (32 000) USD pour le Lot 2 – Ligne stipulé dans les données particulières.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulguation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Attention de : Monsieur Zakarya SAWADOGO

Fonction : Directeur des marchés publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC)

Adresse : Sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma

Ville : Ouagadougou

Pays : Burkina Faso

Tél : +226 25 40 86 52

Courriel : dmpmemc26@gmail.com mailto :et copie à

yayasoulama@yahoo.fr, nongnogoissaka@yahoo.fr et reinsa11@yahoo.fr

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Zakarya SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

Travaux de réfection d'infrastructures scolaires au profit de l'INFPE

Avis de demande de prix
N°2024-05/INFPE/DG/PRM du 22 janvier 2024
Financement : budget de L'INFPE Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de L'INFPE.

L'INFPE lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de réfection locaux au profit de l'INFPE tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources de l'INFPE.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément catégorie B) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois lots comme suit :

- Lot 1 : Travaux de réfection du 2ème bloc de l'école Annexe à la DRINFPE du Nord (Ouahigouya) ;
- Lot 2 : Travaux de réfection d'un bloc de 3 salles de classe à l'école annexe de la DRINFPE Sud-Ouest (Gaoua) ;
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation et de cloisonnement du premier bâtiment servant de cyber salle à la DRINFPE du Plateau Central (Loumbila).

Le budget prévisionnel est de :

- Quatorze millions cinq mille (14 500 000) F CFA TTC pour le lot 1 ;
- neuf millions (9 000 000) F CFA TTC pour le lot 2 ;
- six millions cinq cent mille (6 500 000) F CFA TTC pour le lot 3.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INFPE sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : 70 73 64 92 les jours ouvrables de 7h 30mn à 16 heures.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 ; cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 3 et devront parvenir ou être remises au secrétariat de la direction générale de L'INFPE avant **le 21/02/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Norbert KY
Chevalier de l'Ordre National

ETUDES DE FAISABILITE, D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS)/D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) ET D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LA REALISATION DE CINQ (05) SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA PROVINCE DE LA SISSILI, REGION DU CENTRE-OUEST

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)
N°2024-__001M__ /MEEA/SG/DMP

Référence des Accords de financement :

- Prêt FAD n° 2100150042246
- Don FAD n° 2100155040622
- Don IAEAR n° 5800155002301

N° d'identification du Projet : SAP n° P-BF-E00-16

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement afin de couvrir le Projet Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (PEPA-MR), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du don IAEAR pour financer le contrat relatif aux études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS)/d'avant-projet détaillé (APD) et d'évaluation environnementale et sociale pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans la province de la Sissili, Région du Centre-Ouest.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) la réalisation des études de faisabilité socio-économique pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'AEP ; (ii) la réalisation des études techniques en vue de la réalisation de cinq (05) systèmes d'AEP, (iii) la réalisation des notices d'impacts environnementales et sociales assorties de plan de gestion environnemental et social et (iv) l'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des travaux. La durée prévisionnelle des prestations est de quatre (4) mois calendaires.

3. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant devra être un cabinet/entreprise régulièrement constitué et ayant une expérience dans les études d'Avant-projet détaillé (APD) pour la réalisation des systèmes d'AEP. Le consultant devra justifier d'au moins cinq (5) expériences similaires pertinentes dans les études APD pour des systèmes d'AEP justifiées par les pages de garde et de signature des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution.

4. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement;

- une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc.) accompagnée des preuves de son existence juridique ;

- Les références des missions similaires réalisées par les Consultants : réalisation d'études d'avant-projet détaillé pour la réalisation de système d'AEP. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, etc. Les références de prestations similaires des consultants devront être justifiées par les pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin exécution.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>.

La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de

développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du consultant le plus qualifié pour la mission. L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience et les compétences des consultants pertinentes pour la mission. À partir de cette liste, le Projet choisira le consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier.

- La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque sur la liste restreinte proposée ainsi que le choix du consultant classé premier, et le projet de Demande de propositions pour la suite du processus de sélection ;

- La transmission de la Demande de propositions au consultant le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;

- L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Agence d'Exécution du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat ;

- La soumission à l'avis de non-objection de la Banque du projet de contrat négocié et paraphé par les parties, accompagné du procès-verbal de négociation et des propositions technique et financière du consultant.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux, tous les jours ouvrables de 08h00mn à 12h00mn et de 13h00mn à 15h00mn (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Direction des Marchés Publics /Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

03 BP. 7010 - Ouagadougou 03/ Tél : 25 49 99 22 ; Email : dmpmeeee@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être envoyées ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26/02/2024 à 09 heures 00 TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour les études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS)/d'avant-projet détaillé (APD) et d'évaluation environnementale et sociale pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable dans la province de la Sissili, Région du Centre-Ouest. », « A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

À l'attention de : « Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement »
03 BP 7010 Ouagadougou 03 / BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 49 99 22/Email : dmpmeeee@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics p.o.

Président de la CAM

Julien BAYALA

ETUDES DE FAISABILITE, D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS)/D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) ET D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LA REALISATION DE CINQ (05) SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA PROVINCE DU BOULKIEMDE, REGION DU CENTRE-OUEST.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)
N°2024---005M___/MEEA/SG/DMP

Référence des Accords de financement :

- Prêt FAD n° 2100150042246
- Don FAD n° 2100155040622
- Don IAEAR n° 5800155002301

N° d'Identification du Projet : SAP n° P-BF-E00-16

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement afin de couvrir le Projet Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (PEPA-MR), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du don IAEAR pour financer le contrat relatif aux études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS)/d'avant-projet détaillé (APD) et d'évaluation environnementale et sociale pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans la province du Boukhiemdé, Région du Centre-Ouest.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) la réalisation des études de faisabilité socio-économique pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'AEP ; (ii) la réalisation des études techniques en vue de la réalisation de cinq (05) systèmes d'AEP, (iii) la réalisation des notices d'impacts environnementales et sociales assorties de plan de gestion environnemental et social et (iv) l'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des travaux. La durée prévisionnelle des prestations est de quatre (4) mois calendaires.

3. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant devra être un cabinet/entreprise régulièrement constitué et ayant une expérience dans les études d'Avant-projet détaillé (APD) pour la réalisation des systèmes d'AEP. Le consultant devra justifier d'au moins cinq (5) expériences similaires pertinentes dans les études APD pour des systèmes d'AEP justifiées par les pages de garde et de signature des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution.

4. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement;

- une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc.) accompagnée des preuves de son existence juridique ;

- Les références des missions similaires réalisées par les Consultants : réalisation d'études d'avant-projet détaillé pour la réalisation de système d'AEP. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, etc. Les références de prestations similaires des consultants devront être justifiées par les pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin exécution.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>.

La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le

Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du consultant le plus qualifié pour la mission. L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience et les compétences des consultants pertinentes pour la mission. À partir de cette liste, le Projet choisira le consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier.

- La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque sur la liste restreinte proposée ainsi que le choix du consultant classé premier, et le projet de Demande de propositions pour la suite du processus de sélection ;

- La transmission de la Demande de propositions au consultant le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;

- L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Agence d'Exécution du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat ;

- La soumission à l'avis de non-objection de la Banque du projet de contrat négocié et paraphé par les parties, accompagné du procès-verbal de négociation et des propositions technique et financière du consultant.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux, tous les jours ouvrables de 08h00mn à 12h00mn et de 13h00mn à 15h00mn (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Direction des Marchés Publics /Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement /03 BP. 7010 - Ouagadougou 03
Tél : 25 49 99 22 ; Email : dmpmeee@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être envoyées ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26/02/2024 à 09 heures 00 TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour les études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS)/d'avant-projet détaillé (APD) et d'évaluation environnementale et sociale pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable dans la province du Boukhiemdé, Région du Centre-Ouest », « A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

À l'attention de : « Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement »

03 BP 7010 Ouagadougou 03 / BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 49 99 22./Email : dmpmeee@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics p.o.
Président de la CAM**

Julien BAYALA

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Recrutement d'un bureau d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réalisation de soixante-dix-neuf (79) blocs latrines institutionnelles et publiques et de deux cents soixante (260) blocs de latrine-douches pour les Personnes Déplacées internes (PDI) dans les Régions du Centre, du Nord et du Plateau Central au profit de la DGAEUE

N°2024-009M/MEEA/SG/DMP
Avis d'appel à manifestation d'intérêt

Pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réalisation de soixante-dix-neuf (79) blocs latrines institutionnelles et publiques et de deux cents soixante (260) blocs de latrine-douches pour les Personnes Déplacées internes (PDI) dans les Régions du Centre, du Nord et du Plateau Central au profit de la DGAEUE

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2024.

2. La Direction Générale de l'Assainissement des eaux Usées et excreta a bénéficié en 2024 au titre du budget de l'Etat des ressources financières pour mener ses activités et elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter des services de prestations intellectuelles. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis à manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réalisation de soixante-dix-neuf (79) blocs latrines institutionnelles et publiques et de deux cents soixante (260) blocs de latrine-douches pour les PDI dans les Régions du Centre, du Nord et du Plateau Central au profit de la DGAEUE.

3. Allotissement.

Les prestations sont en quatre (04) lots répartis comme suit :

Région	Intitulé	N° Lot
Centre	Intermédiation sociale et suivi-contrôle des travaux de réalisation vingt-quatre (24) blocs de latrines institutionnelles dans la région du Centre	1
Plateau Central	Intermédiation et suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt-sept (27) blocs de latrines institutionnelles et publiques dans la région du Plateau Central ;	2
Nord	Intermédiation et suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt-huit (28) blocs de latrines institutionnelles et publiques dans la région du Nord	3
Plateau Central	Intermédiation et suivi-contrôle des travaux de réalisation de deux cent soixante (260) blocs de latrines-douches au profit des personnes déplacées internes (PDI) dans la région du Plateau Central	4

4. Description des prestations

L'objectif de général de cette mission est d'assurer l'animation ImS/IEC et le suivi-contrôle à pied d'œuvre dans le cadre des travaux de réalisation de soixante-dix-neuf (79) blocs de latrines institutionnelles et publiques et deux cent soixante (260) blocs de latrines-douches pour les PDI dans les régions du Centre, du Nord et du Plateau-Central reparti en quatre (04) lots, afin de s'assurer de la qualité des ouvrages à réaliser, de leur bonne utilisation et entretien par les bénéficiaires et au respect du délai par l'entreprise en charge.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire un état des lieux en matière d'AEUE dans chaque structure bénéficiaire (école, lieux publics, site PDI et/ou localités abritant les PDI) de latrines ;
- réaliser l'ImS dans chaque structure bénéficiaire (école, lieux publics, site PDI et/ou localités abritant les PDI) de latrines ;
- former les usagers (élevés enseignants, COGES) dont au moins 30% de femmes sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement
- réaliser un contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction des ouvrages d'assainissement ;
- Identifier et former 10 gestionnaires de latrines publiques sur l'entretien et la gestion des latrines ;
- Veiller au respect des mesures environnementales et sociales des chantiers.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

Le délai d'exécution de la mission est de six (06) mois.

5. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le Décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

7. Critères de sélection

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;

sociale en hygiène et assainissement et dans le suivi-contrôle des travaux de construction des latrines au cours des cinq (05) dernières années ;

- agrément technique Aac et Ap.

NB : Pour toutes les expériences, le nom du projet, le numéro du contrat, l'année d'exécution du projet, la zone d'intervention du projet, le nom du maître d'ouvrage et son adresse (Boite Postale, ville, et numéro de téléphone fonctionnel) doivent être clairement précisés. Un tableau récapitulatif devra contenir toutes ces informations.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

9. Trois (3) bureaux d'études au plus seront retenus et ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Les soumissionnaires qui auront la note minimale requise verront leurs propositions financières ouvertes et celui qui aura la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000 au plus tard le **26/02/2024 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années; intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc. joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des procès-verbaux de réception définitive, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence ;
- agrément technique Aac et Ap.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22 ; email : dmpmeea@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Recrutement de consultants pour le suivi-contrôle des travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 et de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-001/DG-
SONATUR/PRM du 29-01-2024
Financement : Budget SONATUR, exercice 2024

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).

2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget, exercice 2024 à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le suivi-contrôle des travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 et de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou).

Les prestations sont subdivisées en deux lots distincts :

- **Lot 1** : Suivi-contrôle des travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou) ;
- **Lot 2** : Suivi-contrôle des travaux de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou).

3. Les services comprennent les objectifs principaux suivants

Les prestations consisteront à assurer la totalité des tâches de contrôle technique, administratif et financier du projet ainsi que la surveillance des travaux sur le terrain. A cet effet, le consultant est chargé de :

- ✓ réaliser la revue de l'étude technique détaillée existant du projet avant le démarrage des travaux ;
- ✓ vérifier les documents contractuels, les plans d'exécution, les notes de calculs et les dossiers de détails des ouvrages établis par l'entreprise. Il en apportera toutes corrections, améliorations et adaptations de détails nécessaires ;
- ✓ assurer le contrôle et la réception géotechnique sur la base des résultats des essais géotechniques qui seront remis régulièrement par un laboratoire agréé au Chef de Mission. Ce contrôle consistera de façon non exhaustive à (i) l'approbation des sites de carrières de granulats, des gîtes d'emprunts et de la qualité des matériaux de corps de chaussée et du revêtement, (ii) la qualité de mise en œuvre des couches de remblais, de corps de chaussée et du revêtement (lot 2), (iii) la qualité des bétons et de leurs mises en œuvre, (iv) la vérification de conformité de tous les matériaux nécessaires à l'exécution du projet (aciers, coffrages, peintures, panneaux, etc.) ;
- ✓ surveiller les travaux sur le terrain (contrôle topographique y compris implantation, contrôle de la qualité de mise en œuvre, réception de chaque phase des travaux, etc.
- ✓ gérer techniquement et administrativement les chantiers à travers la tenue du journal de chantier, la tenue d'une réunion hebdomadaire de chantier avec les représentants de l'entreprise et du maître d'ouvrage délégué et l'établissement d'un compte rendu de chaque réunion ;
- ✓ suivre l'évolution financière du chantier avec l'établissement des attachements contradictoires avec l'entreprise pour les décomptes mensuels provisoires ;
- ✓ établir des rapports mensuels de suivi, des rapports trimestriels, des rapports circonstanciels, le rapport final, le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et éventuellement un rapport général confidentiel. Ces rapports seront transmis au Maître d'ouvrage délégué ;
- ✓ Suivre la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispo-

sitions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (une copie de l'agrément technique ou un récépissé de dépôt pour les candidats dont les agréments sont en cours de renouvellement et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina pour les consultants Burkinabé) ;
- les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés de suivi contrôle et de surveillance des travaux de voiries en terre (lot 1) et voiries bitumées (lot 2) déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années (Joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution).

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste des six (06) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité -coût)».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 15h30 et du lundi au vendredi, au plus tard le **26/02/2024 à partir de 9 h00 T.U.**

*Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Boureima OUATTARA



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

*** Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 39 à 49

REGION DU CENTRE-OUEST

COMMUNIQUE

n°2024-01/RCOS/PSNG/CTND/M-PRM portant rectificatif de l'avis à manifestation d'intérêt n°2024-01/RCOS/PSNG/CTND-M/PRM

Le Président de la commission d'attribution des marchés publics de Ténado communique : l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution base de données de fournisseurs /prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Ténado pour l'année 2024 paru dans la revue des marchés publics n°3807 du lundi 05 février 2024 est rectifié comme suit :

- Annulation : lot 2 (Acquisition de carburant au profit de la mairie et des CSPS)
- Ajout : lot 21 (Réalisation d'un forage positif équipé de PMH au CEEP de Ténado).

En conséquence, l'ordre des lots connaît une modification. Les candidats ayant déjà déposés sont informés que la commission prendra en compte l'objet de leurs offres et les logera aux lots correspondants.

Aussi, le délai de dépôt des offres initialement prévue pour le lundi 12 février 2024 est repoussé au **mercredi 14 février 2024 à 9 heures 00**.

La Personne Responsable des marchés

Alphonse SEOGO
Administrateur Civil

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DE FOURNISSEURS A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DU DISTRICT SANITAIRE DE N'DOROLA AU TITRE DE L'ANNEE 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2024-01/MSHP/SG/DRSHP-HBS/DS

Dans le cadre de l'exécution des crédits délégués gestion 2024, le district sanitaire de N'Dorola lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret N° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret N° 2017-049/PRES/PM/MINEFID/du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de services public.

1. Financement :

Le financement est assuré par le Budget de l'Etat gestion 2024.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations se compose comme suit :

- Acquisition de consommables médicaux (Agrément technique exigé);
- Acquisition de matériels médicotecniques (Agrément technique exigé) ;
- Acquisition de nourriture ;
- Acquisition de climatiseurs ;
- Acquisition de matériels informatiques de bureau (Agrément technique exigé) ;
- Acquisition d'armoires, chaises, bureaux, fauteuils, tables
- Acquisition de matériels spécifiques informatiques et péri informatiques (Agrément technique exigé) ;
- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition de produits d'entretien ;
- Achat d'habillement ;
- Achat divers imprimés ;
- Acquisition de matériels de protection ;
- Acquisition de matériels informatiques et péri informatique (Agrément technique exigé) ;
- Réfection de bâtiments intérieur, extérieur ;
- Entretien et maintenance de photocopieurs
- Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Entretien et maintenance du matériel informatique et péri informatique ;
- Entretien et maintenance de véhicules à deux roues ;
- Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues.
- Gardiennage
- Nettoyage de bâtiments

4. Composition du dossier

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au RAF du District Sanitaire de N'Dorola ;
- Une description détaillée du domaine d'activité ;

- Être légalement constitué (registre de commerce et de crédit mobilier) ;
- L'agrément technique s'il y a lieu ;
- Une adresse complète (téléphone, Boite postale Email, Fax etc.) ;

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux exemplaires un original et une copie devront être reçues sous plis fermé au service administratif et financier avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs en vue de demandes de cotation au profit du District Sanitaire de N'Dorola » au plus tard **le 19 février 2024 à 10heures00mn**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste, ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements :

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Responsable administratif et Financier du District Sanitaire de N'Dorola ; téléphone : 56 71 53 11/63 03 51 27.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Présidente de la CAM

Safiatou TIENDREBEOGO

Administrateur des Services de Santé

REGION DES HAUTS-BASSINS

Constitution d'une base de données de Fournisseurs/Prestataires de la commune de Koloko pour l'année 2024

**Avis à Manifestation d'intérêt
N°2024-01/RHBS/PKND/CKLK/SG/PRM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, et en application des dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRAN/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret N°0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, la Commune de Koloko souhaite recevoir de candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et service dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-après.

Nature du lot	Domaines	Observations
I-Fournitures et Equipements		
01	Fournitures de bureau	
02	Produits d'entretien ménager	
03	Produits et Consommables informatiques	Agrément obligatoire
04	Matériels informatiques de bureau	Agrément obligatoire
05	Produits pharmaceutiques	Agrément obligatoire
06	Matériels et fournitures médicaux et bio médicaux	Agrément obligatoire
07	Imprimés spécifiques et divers	
08	Autres sources d'énergie	
09	Gaz butane pour la chaîne froid	
10	Matériels et outillages scolaires	
11	Matériels et outillages médicales	Agrément obligatoire
12	Matériels de transports de service	
13	Matériels et mobiliers de bureau	
14	Matériels et Fournitures scolaires	
15	Autres matériels et fournitures spécifiques	
II-Travaux		
1	Travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments	Agrément obligatoire
2	Travaux de réalisation d'adduction en eau potable	Agrément obligatoire
03	Travaux de réalisation d'autres infrastructures	Agrément obligatoire
04	Travaux de réalisation autres matériels et outillages	
III-Prestations intellectuelles		
01	Suivi-contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments	
02	Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'adduction en eau potable	
03	Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'autres infrastructures	
04	Suivi-contrôle des travaux de réalisation des autres matériels et outillages	
IV- Autres services		
01	Restauration	
02	Entretien de bâtiments	
03	Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues	
04	Entretien et réparation de véhicules quatre (04) roues	Agrément obligatoire
05	Entretien et réparation de climatiseurs	
06	Entretien et réparation de matériels informatiques	Agrément obligatoire

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour de leurs obligations fiscales vis-à-vis de l'Administration.

La commune de Koloko rappelle aux fournisseurs et aux prestataires qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie de Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la mairie de Koloko au plus tard **le 19 février 2024 à 10heures00minute.**

Contacts : 74 32 39 29/ 52 60 08 05

La Personne Responsable des Marchés

VOGNA Siédouba
Adjoint Administratif

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2024

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024_001/MSHP/REST/DRSHP-E/DS-MN
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2024 le District Sanitaire de Manni lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District Sanitaire de Manni pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations formelle et non formelle pour des prestations de services et divers.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

I- Fournitures et équipements

- Lot 1 Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatiques
- Lot 2 Acquisition de produit d'entretien
- Lot 3 Acquisition de divers imprimés administratifs
- Lot 4 Acquisition de produits, matériel de protection
- Lot 5 Acquisition de réactifs et consommables de laboratoire
- Lot 6 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 7 Acquisition de matériels médicotéchniques
- Lot 8 Acquisition de vivres et habillement
- Lot 9 Acquisition de mobilier de bureau
- Lot 10 Acquisition de matériel informatique de bureau

II- Services courants et autres prestations

- Lot 11 Entretien et maintenance des véhicules à quatre (04) roues
- Lot 12 Entretien bâtiments intérieur- extérieur
- Lot 13 Entretien et maintenance du matériel informatiques et péri-informatiques
- Lot 14 Nettoyage des bâtiments

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires/consultants pour l'exercice budgétaire 2024 du District Sanitaire de Manni ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique fonctionnel ;

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Responsable Administratif et Financier au District Sanitaire de Manni. Téléphone : 76 87 47 89/ 70 56 04 28

Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés au Bureau Administratif et Financier du District Sanitaire de Manni au plus tard **le 16/02/2024 à 09heures 00 minutes** précises.

Le service administratif et financier du District Sanitaire de Manni se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Responsable Administratif et financier

Hamado BANDE /-

Gestionnaire des services de santé

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

**Avis à Manifestation d'Intérêt
N°2024-01/REST/PGNG/CCLA/PRM**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la Mairie de Coalla prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations formelle et non formelle. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la Commune de Coalla lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que la Mairie de Coalla pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelle et non formelle au cours de l'année 2024;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et équipements	Produits pharmaceutiques
	Huile Végétale
	Produits d'entretien ménager des CSPS
	Fournitures de bureau
	Petits matériels médicotechniques et de protection au profit des CSPS
	Fourniture spécifiques, imprimés spécifiques et consommables informatiques
	Lampes ,Plaques et batteries au profit des CSPS
	Matériels et fournitures scolaires
Services courants	Tricycles ambulances
	Entretien des bâtiments des CSPS
	Imprimés et valeurs inactives
Prestations intellectuelles	Entretien et réparation des engins à deux roues
	Suivi-contrôle des travaux

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
Fournitures et équipements	Produits pharmaceutiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise. -Une copie de l'agrément technique ou d'autorisation
	Huile végétale	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise ;
	Produits d'entretien ménager des CSPS	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise.
	Fournitures de bureau	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise.
	Petits matériels médicotechniques et de protection au profit des CSPS	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise. -Une copie de l'agrément technique

Prestations intellectuelles

	Fourniture spécifiques, imprimés spécifiques et consommables informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise. - Une copie de l'agrément technique (pour les consommables informatiques)
	Lampes ,Plaques et batteries au profit des CSPS	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise.
	Matériels et fournitures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition de tricycles ambulances	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise.
Services courants	Entretien et réparation des engins à deux roues	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; -une présentation de l'entreprise.
	Imprimés et valeurs inactives	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise.
	Entretien des bâtiments des CSPS	<ul style="list-style-type: none"> - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation de l'entreprise ; Une copie de l'agrément technique
Prestations intellectuelles	Suivi-contrôle des travaux	<ul style="list-style-type: none"> une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Coalla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Coalla ; - une présentation du Consultant ;

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de Coalla sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Coalla devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine ;
10. La Mairie de Coalla se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Coalla : préciser le domaine et le sous-domaine concerné » auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la Mairie Coalla sis à la Mairie de Bogandé , Tel :76 46 81 56 /70 85 41 25 au plus tard, **le 16/02/2024 à 09 heures 00 .**

**La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

Larba DIAWARI
Secrétaire Administratif

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

**Avis à Manifestation d'Intérêt
N°2024-01/REST/PGNG/CMN/PRM**

- Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la Mairie de Manni prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations formelle et non formelle. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la Mairie de Manni lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
- L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que la Mairie de Manni pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelle et non formelle au cours de l'année 2024 ;
- Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et équipements	Acquisition de médicament et consommables médicaux
	Acquisition et livraison sur site d'huile pour cantines scolaires
	Acquisition de produits et Consommables informatiques
	Acquisition de produits d'entretien ménager
	Acquisition de Fournitures de bureau
	Acquisition de petits matériels médicotechniques
	Acquisition de Consommables scolaires
	Acquisition d'imprimés spécifiques
	Acquisition de batteries et plaques solaires
	Acquisition de fournitures scolaires
Services courants	Acquisition de chaises et de bancs
	Entretien de bâtiment
	Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues
	Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues
	Fourniture de pause-café et déjeuner
Prestations Intellectuelles	Imprimé administratif et de reliure
	Suivi contrôle des travaux

- La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
- Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
Fournitures et équipements	Acquisition de médicament et consommables médicaux	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Manni adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Manni ; - une présentation de l'entreprise. -Une copie de l'agrément technique ou d'autorisation
	Acquisition et livraison sur site d'huile pour cantines scolaires	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Manni adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Manni ; - une présentation de l'entreprise ;
	Acquisition de produits et Consommables informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Manni adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Manni; - une présentation de l'entreprise. -Une copie de l'agrément technique
	Acquisition de produits	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;

Prestations intellectuelles

- Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de service à la commune de Kossouka sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

- les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française en un (1) original et deux (2). Copies sous plis fermés avec la mention " Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N° 2024-001/RNRD/PYTG/C-KSK/SG du 16/01/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demande de cotation et de consultation de consultants de la commune de Kossouka au cours de l'année 2024 ", devant parvenir à la personne responsable des marchés de la commune de Kossouka Téléphone 76 59 15 79 au plus tard **le 16/02/2024 à 9 heures GMT**

Une commission siégera pour arrêter la liste des candidats par domaine.

les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotation ou de consultation d'intérêt de consultant dans le domaine choisi au cours de l'année 2024.

En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2024 et les nouveaux candidats ne pourront être consulté que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La Mairie de Kossouka se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le président de la commission d'attribution des Marchés

Karim OUEDRAOGO

REGION DU NORD

Constitution d'une base de données des prestataires / fournisseurs/ consultants du district sanitaire de Ouahigouya au titre de l'exercice budgétaire 2024

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-_01_MSHP/SG/DRHP-NRD/DS-OHG du 23 janvier 2024

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics (PPM) exercice 2024, le district sanitaire de Ouahigouya lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la consultation de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/ prestataires que le district sanitaire de Ouahigouya pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Fournitures de bureau
- Produits d'entretien
- Produits pour informatique et péri-informatique
- Abonnement journaux
- Produits, matériels de protection
- Entretien et maintenance de bâtiments
- Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
- Entretien et maintenance climatiseurs
- Gardiennage des locaux
- Nettoyage des locaux

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention : Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs/ consultants 2024 du district sanitaire de Ouahigouya.

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registres de commerce pour les personnes morales,
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secrétariat du district sanitaire de Ouahigouya ou appeler le numéro suivant : 76 88 54 95.

Les offres doivent être libellées en langue française et comporter trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposer à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 16/02/2024 à 09 heures 00** précises.

Le Service de Gestion des Marchés du district sanitaire de Ouahigouya se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

W. Sandrine OUEDRAOGO
Gestionnaire des Hôpitaux et des services de santé

REGION DU NORD

Constitution d'une base de données des prestataires / fournisseurs/ consultants de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Nord au titre de l'exercice budgétaire 2024

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-001_MID/SG/DRID-N/SGM du 05 février 2024

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Nord lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/ prestataires que la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Nord (DRID/N) pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Achat de fournitures de bureau
- Achat de produits d'entretien
- Abonnement journaux
- Acquisition de autres matériels, fournitures spécifiques
- Entretien et maintenance de bâtiment
- Entretien et maintenance de véhicules à deux roues
- Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
- Entretien et maintenance de photocopieurs
- Entretien et maintenance climatiseurs
- Gardiennage des locaux
- Nettoyage des locaux.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs/ consultants 2024 de la DRID/N ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission,
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registres de commerce pour les personnes morales,
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secrétariat de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Nord sise à Ouahigouya au secteur N°10, BP : 18 Tel : 24 55 02 12/03 15 80 80.

Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 16/02/2024 à 9h 30mn** précise. Le Service de Gestion des Marchés de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Nord se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le gestionnaire de crédit

BOLY Dramane

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Kossouka au cours de l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt N° 2024-001/RNRD/PYG/C-KSK/ DU 16/01/2024

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la commune de Kossouka, gestion 2024. La commune de Kossouka lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et consultation de consultants aux cours de l'année 2024.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci - après au regard du domaine.

N°	DOMAINES	SOUS DOMAINES	COMPOSITION DU DOSSIER
1	ACHAT DE BIENS	Matière, matériels et fournitures.	-L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;
		Eau ,électricité gaz, et autres	-une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de cotation adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka ;
		Matériels et fournitures spécifiques	-Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine.
2	ACQUISITION DE SERVICES	Frais de télécommunication	-L'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;
		Entretien, réparation et maintenance	-une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de cotation adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka ;
		Frais de relations publiques	-Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine.
3	AUTRES SERVICES	Prestations de services	-L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de cotation adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka ; -Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine ou(du certificat de salubrité)
4	ACQUISITIONS ,CONSTRUCTIONS	Bâtiments administratif à usage de bureau	-L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;
		Ouvrages	-une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de cotation adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka ;
		Infrastructures	-Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine.
5	ACQUISITIONS MATERIEL ET MOBILIER	Matériels informatiques de bureau	-L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de cotation adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka ; -Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine.
6		Prestation intellectuelles	Personne morale : -l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de consultation de consultants adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie de l'agrément technique et/ou l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine si le candidat en possède. Personne physique : -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demande de consultation de consultants adressée au président de la délégation spéciale de la commune de Kossouka -une copie légalisée du diplôme en adéquation avec le sous domaine ; -un curriculum vitae (CV) détaillé actualisé et signé du candidat

Prestations intellectuelles

- Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de service à la commune de Kossouka sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

- les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française en un (1) original et deux (2). Copies sous plis fermés avec la mention " Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N° 2024-001/RNRD/PYTG/C-KSK/SG du 16/01/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demande de cotation et de consultation de consultants de la commune de Kossouka au cours de l'année 2024 ", devant parvenir à la personne responsable des marchés de la commune de Kossouka Téléphone 76 59 15 79 au plus tard **le 16/02/2024 à 9 heures GMT**

Une commission siégera pour arrêter la liste des candidats par domaine.

les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotation ou de consultation d'intérêt de consultant dans le domaine choisi au cours de l'année 2024.

En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2024 et les nouveaux candidats ne pourront être consulté que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La Mairie de Kossouka se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le président de la commission d'attribution des Marchés

Karim OUEDRAOGO

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2024-01/MCCAT/PCL/ DRCAT du 05 janvier 2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Plateau Central (DRCAT-PCL) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DRCAT/PCL pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures et consommables informatiques et péri-informatiques (agrément technique catégorie C);

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément technique catégorie B);
- 2- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues (agrément technique catégorie 2) ;
- 3- Entretien et maintenance des véhicules à deux roues ;

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - le domaine principal des activités ;
 - une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DRCAT du Plateau Central sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la DRCAT du Plateau Central, sis dans l'hôtel administratif de Ziniaré au premier étage. Contact : 71 28 59 20/ 78 94 10 23/ 77 58 38 64 aux heures suivantes : 7h30mn TU à 12h30mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 16/02/2024 à 9h00 mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DRCAT/PCL se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Directeur Régional

Gouinkouni Bernard SABA

Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts, des Lettres et de la Communication

**AUTORITE DE REGULATION
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

CONSEIL DE REGULATION

Ouagadougou, le 05 février 2024

N°2024 - 38/ARCOP/CR

Le Président du Conseil

A

Toute Autorité Contractante

Objet : transmission des documents non authentiques découverts dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des contrats et communication des actes de résiliation des contrats

Par note circulaire n°2011-05/ARMP/CRD du 13 juin 2011, le Président du Conseil de Régulation invitait toutes les autorités contractantes à transmettre systématiquement tous les documents et toutes les informations non authentiques retrouvés dans les offres et propositions des soumissionnaires. Si certaines autorités y procèdent, force est de noter que d'autres au contraire résistent à cette instruction dont l'objectif est de lutter contre les pratiques frauduleuses dans la commande publique.

Par la présente, je voudrais attirer à nouveau l'attention de toutes les autorités contractantes sur leur obligation de transmettre les documents irréguliers et non authentiques découverts dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de passation, d'exécution et de règlement des contrats de commande publique. Tout refus de transmission desdits documents est constitutif d'une pratique obstructive punie comme telle par la réglementation en vigueur.

Pour ce faire, toute communication de documents doit désormais être complète et comporter entre autres les informations suivantes :

- les références de la procédure ou du contrat concerné,
- l'information ou le document mis en cause,
- les diligences faites pour la vérification des faits,
- la personne physique ou morale impliquée,

Circulaire

- l'identité du représentant légal s'il y a lieu,
- l'adresse et le numéro de téléphone,
- le numéro IFU s'il y a lieu.

S'agissant de la communication des actes de résiliation des contrats, l'ampliation faite à l'ARCOP doit être accompagnée :

- de la copie intégrale du contrat et de celles des avenants s'il y a lieu,
- des mises en demeure s'il y a lieu,
- de l'adresse et des numéros de téléphone fonctionnels du titulaire,
- du numéro de téléphone du gestionnaire de crédits,
- de tout autre document jugé utile.

J'attache du prix au respect de la présente en vue d'accentuer les efforts d'assainissement du système national de la commande publique.

Abdallah Youssef Chahine TRAORE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

